



LOGEMENTS

A louer, dès le 24 septembre, Ecluse, appartement, 4 chambres, au soleil. — Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A louer aux Parcs pour date rapprochée, joli rez-de-chaussée de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser 85b, rez-de-chaussée, gauche.

logement de cinq pièces, 3me étage, dans le centre de la ville, pour le 24 décembre. — S'adresser Etude Junier, notaire.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée, chauffage central, Rue du Château 18.

JOLIE CHAMBRE avec pension. Faubourg de l'Hôpital 66, 2me, M. Zoller, c.o.

Chambre meublée à louer. — S'adresser Hôpital 15, 4me.

Chambre meublée à louer. — S'adresser de midi à 2 h. ou le soir après 6 h., Halles 1, 4me, c.o.

Jolies chambres au soleil, belle vue. Vieux-Château 81, 1er, c.o.

SERRIÈRES A louer chambre meublée, indépendante. S'adresser Battieux No 4, 1er étage.

A louer, à messieurs, deux jolies chambres, au soleil, dont une indépendante (une éventuellement non meublée), dans maison neuve et quartier agréable. Demander l'adresse sous F. Z. 1078 N. Publicité F. Zweifel, Hôpital 8, Neuchâtel, Tél. 14.37, c.o.

Rez-de-chaussée de cinq chambres à louer. Sablons 2, c.o.

LOCAT. DIVERSES

beau magasin situé sur la Boule. Ecrire sous chiffres P. Z. 543 au bureau de la Feuille d'avis.

A remettre deux pièces à l'usage de garde-meubles situées au centre de la ville. — Etude Pettinier & Hotz.

GARAGE A louer vers l'Eglise cathol. que beau garage pour auto, camion ou deux petites voitures. Eau, électricité. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 28, 2me, Téléphone 7.27.

Demandes à louer Dame seule cherche deux chambres non meublées et possible avec part à la cuisine. Adresser offres écrites aux conditions, sous chiffres S. 588 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer tout de suite une BELLE CHAMBRE meublée avec chauffage central, rue des Beaux-Arts, Pourtalès ou Avenue du 1er Mars. S'adresser Beaux-Arts 14, 2me.

OFFRES JEUNE FILLE sérieuse, cherche place pour aider au ménage. Ecrire à B. V. 441 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille parlant français cherche place de VOLONTAIRE dans petit ménage ou auprès d'enfants. Adresser offres écrites sous A. A. 545 au bureau de la Feuille d'avis.

PLACES On cherche pour tout de suite une jeune fille robuste comme bonne à tout faire. S'adresser Hôtel de la gare, Corcelles.

Ménage soigné cherche JEUNE FILLE propre et active. Entrée 15-20 septembre. S'adresser à Mme Billeter, Saars 89.

Inspecteur est cherché par Compagnie d'assurance R. C. accidents et vie: fixe et commission. — Ecrire sous chiffres OF 108 N. à Orl. Füssli, II-Annances, Neuchâtel, OF 1106 N.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'AUBE DU CŒUR

PAR MATHILDE ALANIC

Une migraine soudaine lui fut un commode prétexte de s'absorber, pendant les formalités fastidieuses du goûter — pourtant succulent — et des adieux. Ensuite, que le substitut s'en allât de son côté, sans accepter l'invitation en voyage en commun, ah! ce que Nathalie Villardeau s'en fichait maintenant. Elle sentait, à n'en pouvoir douter, que ses flèches s'émoussaient sur l'armure de ce Lazare impénétrable. Mais que Janssen s'attendrît en remettant Odette à domicile et proposât au père Séverolles de lui envoyer chaque samedi l'auto, pour lui faciliter le trajet de Dijon à Beaune, cela dépassait les bornes de la stupidité!

Le fermier d'écurie du joli sac perlé se faussa sous les doigts éternés de Nathalie.

« Triple imbécile! Il faudra l'éclairer! »

X

Ce samedi donc qui suivait la rentrée du receveur à Dijon, la Renaud, vers le soir, s'arrêta rue Mariotte, afin de conduire la famille à la chaumière du repos dominical. Mme Séverolles exultait d'orgueil et d'espérance. M. Janssen, comblé de remerciements, acceptait de venir prendre le thé le lendemain, à Savigny.

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

ON DEMANDE

Jeune fille pour travailler à l'atelier. Occasion d'apprendre un métier. S'adresser à L. Cosandier, rue de Neuchâtel 4, Peseux.

PERDUS

Egaré un gros chat gris, appelé « Griseau », avec des traits noirs, un peu sauvage. — Prière d'aviser rue du Rauteau 1, 1er, à g. (Récompense).

Demandes à acheter

On cherche à louer un pressoir avec cave attenante, à Neuchâtel ou aux environs immédiats. A la même adresse, on achèterait une trentaine de GERLES

Bureau ministre

ou jolie table pouvant en tenir lieu. Ecrire à R. Z. 539 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter un tas de foin

de 40 à 70 toises, si possible avec un petit logement à louer dans la même maison. Demander l'adresse du No 544 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne

sérieuse, 30 ans, parlant les deux langues cherche place dans MAGASIN (préférence denrées alimentaires). Excellents certificats à disposition. Demander l'adresse du No 529 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme ayant 8 ans de pratique, au courant de tous les travaux de bureau concernant la commerce et la banque, cherche place stable de

comptable-correspondant. Connaissance parfaite de l'allemand. Bonnes notions d'italien. Entrée immédiate. Demander l'adresse du No 538 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME

Suisse allemand, dans la vingtaine, sachant déjà un peu le français, possesseur d'un bon certificat d'apprentissage de commerce et du diplôme de la Société suisse des commerçants, cherche place dans bureau ou magasin de la Suisse française. Gages à convenir. Entrée immédiate. S'adresser à Léon Meyer, Gettinan (Lucerne).

DEMOISELLE

de 23 ans cherche place auprès de dame seule pour tous les travaux du ménage et où elle pourrait, si possible, disposer de deux heures par jour pour prendre des cours. — S'adresser par écrit sous chiffres R. G. 587 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille ayant terminé son apprentissage de lingère cherche place d'assujettie. Eventuellement accepterait place dans magasin ou famille privée. — Désire se perfectionner dans la langue française. Adresser offres à Mme Schmid, Elisabethenstrasse 45, Berne.

On cherche un commissionnaire éventuellement un apprenti. — Poste restante 12948, St-Blaise.

Inspecteur est cherché par Compagnie d'assurance R. C. accidents et vie: fixe et commission. — Ecrire sous chiffres OF 108 N. à Orl. Füssli, II-Annances, Neuchâtel, OF 1106 N.

Odette, à cent coudées au-dessous de cette jubilation, traînait une âme affaissée. Les prévenances excessives du marquis de Carabas, les attentions maternelles à sa toilette (n'emportait-on pas sa jolie robe de crêpe mauve?) effarantaient la jeune fille. Des craintes sérieuses l'assaillaient. Si une demande se décollait, comment échapper à cette grosse artillerie?

Quelle raison invoquer pour motiver un refus? La seule vraie ne serait pas reconnue valable.

Que dirait-elle de celui qu'elle préférait, afin de combattre les objections? Qu'il était beau, svelte, spirituel; que ses yeux distillaient un charme, que la mélodie de sa voix entraînait les cœurs; qu'il était enfin la Poésie, le Rêve, l'Unique! On lui répondrait alors brutalement par des données précises: «Lionel Montaur, 26 ans, fils d'un colonel de cavalerie décédé avant la guerre, aviateur assez crâne, étudiant en droit fort inexact, seul garçon d'une famille bien née, gâté par sa mère et ses quatre sœurs, muse et s'amuse, grignote le code et batifole avec la finance, excellente méthode, l'une et l'autre lui servant de prétexte pour ne rien faire.» Ainsi avait-on défini, un jour, son personnage dans un salon. Et d'un rire nonchalant, il avait acquiescé à la satire.

Mais l'homme d'un tel portrait serait-il jamais considéré par des parents comme un prétendant sérieux?

Odette, là-dessus, était prise de doutes. Mais qu'elle-même crût en lui, et les difficultés extérieures ne compteraient point.

Au train dont marchaient les choses, il devrait pourtant se déclarer, au plus tôt. Et elle n'avait pas pu le découvrir à l'horizon, pendant ce peu de jours passés à la ville. Pourquoi s'attardait-il si longtemps dans cet infernal et divin Paris?

Harcelée par de telles idées, obsédée par la turbulence bruyante et taquine de ses frères, Alfred et Roger, la jeune fille, une fois débarquée, procéda aux apprêts de la petite réception, avec l'anxiété d'une Iphigénie, parant elle-même l'autel de son sacrifice.

Avec l'aide de la femme de journée, elle polait, astiqua le mobilier fané, les cuivres ternis, le dallage écorné aux angles. Partout où l'on en eut mettre, des gerbes champêtres fusèrent gaiement. Sur la nappe brodée, apportée de Dijon, comme le fourreau mauve et les petits fours, des jacinthes bleues, des aubépinas, encadrèrent les coupes de gâteaux et les tasses désuètes de porcelaine blanche, filétées d'or.

Odette, ayant tout disposé, regarda dans la glace verte, au teint émailé, sa propre image, vraiment séduisante, avec la chevelure d'or cendré, qu'enserrait un lien de satin perle.

«J'ai un air de revenant de 1890, dans l'eau trouble de ce miroir taché. Je ressemble à l'aïeule du petit portrait que me légua Mlle Arsène. Il ne me manque plus que de chanter du Loïsa Puget ou autres scies pleurardes.»

Debout devant le piano, aigreur de son cœur, une épinière, elle fredonna, en tapant les touches jaunies et récalcitrantes:

Pula je vis s'avancer Une enfant blonde et belle! Comment vous retrairez Ce qui charmait en elle!

Et elle continuait sur l'air de Marguerite, doléement:

Oh! s'il était toi! S'il me voyait ainsi!

Mais voilà, y viendra-t-il jamais, toi? Une trompe d'auto, résonnant devant la grille, attira son regard vers le dehors. La limousine grise des Villardeau s'arrêtait, et, parmi les promeneurs qui en sautaient pour s'avancer vers la maison, Odette reconnut celui qu'appelaient à l'instant même ses vœux secrets.

A la paroi du salon, Mme Séverolles tambourinait et maugréait:

— La bande Villardeau! Ils tombent bien! Viens donc au moins recevoir cette bande de fous!

— Surprise-party! criaient Roberte et Alexis, élevant les bras en l'air, dans l'attitude classique du «Kamerad», quand la mère et la fille se montrèrent au perron.

«Mais Nathalie, plus calme, fit un signe amical.

— Chère Madame, rassurez-vous! Nous savons M. Séverolles souffrant, et, si toqués que nous soyons, nous ne songeons nullement à vous troubler. Il s'agit seulement d'un goûter en plein air — un petit essai de camping — vers Fontaine-Froide. Vous voudrez bien nous confier Odette deux ou trois heures.

— C'est que... nous attendons quelqu'un! dit Mme Séverolles, embarrassée.

Nathalie sourit avec finesse.

— Ce quelqu'un nous suit... en compagnie de notre ami Phil.

«Mais la distance étant assez courte, vos fils ne pourraient-ils venir avec nous à bicyclette?

La physiognomie de Mme Séverolles s'épanouit. L'invitation chatouilla le cœur maternel au plus sensible. D'ailleurs, les garçons accourus poussaient déjà une clameur enthousiaste.

La Renaud arrivait. Cyrille, derrière Phil Gérard, en descendant, le front nuageux. Mais Nathalie l'accostait, riante et amène:

— Mon beau cousin, tu ne refuses plus de nous accompagner. Nous avons besoin de ton tacot pour cette charmante princesse qui veut bien se joindre à nous. Si misogynne que tu sois, tu ne repousseras pas une si gracieuse passagère.

Janssen, d'un rapide coup d'œil inspectant l'assistance, aperçut les deux gamins, déjà nantis de leurs bécanes. La présence des jeunes frères d'Odette, à la partie le rasséréna vraisemblablement, car, s'effaçant avec galanterie, il convia Mlle Séverolles à prendre place dans son auto.

Les autres excursionnistes s'empressèrent dans la vaste limousine; Odette vit avec ennui Phil y monter aussi, attiré par la main fougueuse de Roberte.

— Comment, M. Gérard nous lâche! Il ne put elle s'empêcher de dire, éperdue du tête-à-tête en expectative.

Mme Séverolles, au haut du perron, M. Séverolles, tiré de sa sieste et apparu à sa fenêtre, semblaient donner leur bénédiction au départ, sans doute éprouva-t-il le même soulagement que sa compagne à voir approcher le but.

Les bâtiments de Fontaine-Froide se découvrirent entre les fuseaux des peupliers, dans un petit cirque de fraîches prairies, arrosées de ruisseaux vifs.

Mais du marchepied de la limousine qui s'arrêtait un seconde, Roberte cria cet avertissement:

CRÉDIT SUISSE

ZURICH BALE - BERNE - FRAUENFELD - GENÈVE - GLARIS - KREUZLINGEN LAUSANNE - LUGANO - LUCERNE - NEUCHÂTEL - ST-GALL

Assemblée générale

Messieurs les actionnaires du Crédit Suisse sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le

samedi 18 septembre 1926, à 11 heures du matin

dans la salle de répétition de la Tonhalle (entrée Gotthardstrasse) à ZURICH

L'ordre du jour est le suivant:

Propositions du Conseil d'administration pour l'augmentation du capital-actions et la modification correspondante du paragraphe 3 des statuts.

Suivant le paragraphe 16 des statuts, l'Assemblée générale ne peut voter valablement les propositions présentées que lorsqu'elle se compose de 30 actionnaires au moins et que le quart au moins des actions émises se trouve représenté. Dans le cas contraire, il sera procédé à la convocation d'une seconde assemblée générale dans un délai minimum de 30 jours, laquelle statuera valablement quel que soit le nombre des actionnaires présents et des actions représentées. Messieurs les actionnaires sont donc instamment priés d'assister déjà à la première assemblée générale, afin que celle-ci puisse voter valablement.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront délivrées contre présentation des actions ou justification de leur possession, du mercredi 9 septembre 1926 au jeudi 16 septembre 1926, à la caisse des titres du Crédit Suisse, à Zurich, ainsi qu'aux caisses de ses succursales et agences. Il ne sera pas délivré de cartes le jour de l'assemblée, non plus que la veille.

Zurich, le 2 septembre 1926.

Au nom du Conseil d'Administration:

Le Président: Dr W. C. Escher. La Direction: Jöhr, Bindschedler, Autenrieth, Fessler.

CONSERVATOIRE de Musique de NEUCHÂTEL

sous les auspices du Département de l'Instruction publique

Année 1926-1927

Ouverture du 1er semestre le 15 septembre 1926

Inscriptions les 13 et 14 septembre 1926 de 10 à 12 h. et de 2 à 5 h.

Classes d'enfants et de débutants - Classes d'amateurs

Classes de professionnels

Renseignements, conseils, conditions par le directeur: GEORGES HUMBERT

ASSUREZ-VOUS A LA Caisse cantonale d'Assurance populaire

vous ne le regretterez jamais.

Ses conditions sont des plus avantageuses pour ASSURANCES MIXTES ET AU DÉCÈS jusqu'à Fr. 10,000.— sur la même tête

Rentes viagères et rentes d'orphelins

Demandez prospectus et tarifs à la Direction à Neuchâtel, Rue du Môle 3, ou aux Correspondants dans chaque commune.

SÉCURITÉ COMPLÈTE DISCRÉTION ABSOLUE

TÉLÉGRAMME PLACE DU PORT

Le CIRQUE-VARIÉTÉS

donnera lundi, à 8 h. 30, une dernière représentation avec changement de programme, au profit des Colonies de vacances. - Cette soirée est chaudement recommandée au public.

La direction: A.-DAVID ABRAMOVITSCH.

Profitez encore des Prix d'été des combustibles

et remettez-nous au plus tôt votre commande

REUTTER & DUBOIS

RUE DU MUSÉE 4 TÉLÉPHONE 170

Musique des Armoirins

Les cours préparatoires de solfège, de flûte et de tambour s'ouvriront prochainement. Les garçons de 9 à 11 ans qui désirent se faire recevoir, comme élèves, de la Musique des Armoirins, sont invités à se présenter après de M. A. DOLDE, instituteur, le mercredi 8 septembre, entre 16 et 18 heures, au Collège de la Promenade (sali. No 22).

Les candidats devront être accompagnés de leurs parents ou être munis d'une autorisation écrite de ceux-ci.

La Commission.

Réargenture

Exigez de vos fournisseurs qu'ils fassent réargenter vos couverts, plats, pièces d'orfèvrerie, de TOUTE PROVENANCE, par

l'Orfèvrerie Christoffle S. A., à Peseux

Réparations et remise à neuf exécutées aux meilleurs prix, avec apposition du poinçon de garantie.

Gymnase cantonal de Neuchâtel

Sections littéraire et scientifique

INSCRIPTIONS: lundi 13 septembre de 8 h. à 11 heures

Examens d'admission et examens complémentaires dès lundi 13 septembre, à 14 h.

OUVERTURE DES COURS: mercredi 15 sept., à 14 heures

Un certificat d'études doit être présenté. Sont admis sans examen dans la classe inférieure: a) dans la section littéraire: d'une école classique du canton; b) dans la section scientifique: les porteurs du certificat de promotion de la classe supérieure d'une école secondaire ou classique du canton.

LE DIRECTEUR.

Mademoiselle H. PERREGAUX

reprendra ses cours et leçons de piano le 15 septembre

CABINET DENTAIRE Albert Bertholet

TECHNICIEN-DENTISTE

CERNIER NEUCHÂTEL NEUVEVILLE

Banque Cantonale 9, rue du Trésor 9 Pont de Vaux

Samedis, 10 h. à 4 h. soir Maison Barbey Mercredis après-midi

Mlle Dora Béguin

a recommencé ses leçons de piano RUE PURRY 8

Mlle Annie PAREL

diplômée du Conservatoire de Neuchâtel

reçoit des élèves de piano

Pour les inscriptions, prière de s'adresser à la Cure de Serrières.

AVIS MÉDICAUX Ed. MATTHEY

chirurgien - dentiste de retour

D'UBERT DE RETOUR

Médecin-oculiste

Louis Favre 2 Téléphone 7.46

de retour

Reçoit de 10 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

Remerciements

Sincèrement touchés des nombreux témoignages de condoléance qu'elles ont reçues, les familles JEANNERET, HAAS et ROUJIN, remercient toutes les personnes qui leur ont adressé leur sympathie dans ces jours de deuil.

Monsieur Albert BALTENBERGER, à Bondry, les familles PROBST, BALTENBERGER, LAMBERT BENOIT et alliés, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur grand deuil. Boudry, le 3 sept. 1926.

## POLITIQUE

## SOCIÉTÉ DES NATIONS

## Les réserves américaines

GENÈVE, 4. — La conférence des Etats signataires du statut de la Cour permanente de justice internationale a terminé vendredi matin la discussion de la deuxième partie de la cinquième réserve américaine, qui avait déjà occupé toute la journée de jeudi.

M. Rollin (Belgique) a proposé de demander à la cour si le conseil de la S. D. N. doit être unanime pour les demandes d'avis consultatifs. M. Dintchert (Suisse) a appuyé la proposition de M. Rollin et suggéré que la cour soit consultée de manière à laisser à ses réponses suffisamment d'élasticité pour que, le cas échéant, l'assemblée et les Etats membres représentés dans l'assemblée puissent trouver les apaisements nécessaires.

Le point de vue suisse incline très fortement à considérer tout avis consultatif comme une question de procédure (requérant par conséquent seulement la majorité), parce qu'un tel avis ne constitue pas une décision et qu'il n'est pas logique de vouloir exiger l'unanimité pour un avis consultatif, alors que pour résoudre la question elle-même la majorité suffit au sein de l'assemblée.

Le représentant de la Roumanie a combattu la proposition de M. Rollin et proposé de nommer une sous-commission chargée de préciser la portée exacte de la deuxième partie de la cinquième réserve américaine. Cette sous-commission présenterait un rapport soit dans l'actuelle session, soit peut-être, dans une future conférence des Etats signataires.

## FRANCE

## Réorganisation judiciaire

PARIS, 4. — Dans un conseil des ministres tenu hier à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue, les études poursuivies par les membres du gouvernement en vue de compléter les effectifs et de réduire les dépenses de l'administration ont abouti aux importantes décisions mentionnées dans le communiqué officiel suivant :

Le garde des sceaux a fait approuver par le conseil le texte définitif du décret relatif à la réforme judiciaire, qui sera très prochainement publié par le « Journal officiel ».

D'autre part, M. Louis Barthou a fait signer par le président de la République un décret ayant pour objet de rendre possible, après consultation des chefs de cour et délibération du Conseil d'Etat, la réunion de trois justices de paix, limitrophes du même département, sous la juridiction d'un seul magistrat.

Le ministre de l'intérieur a fait approuver le texte définitif du décret supprimant les quatre-vingt-sept conseils de préfectures et les remplaçant par vingt-trois conseils administratifs régionaux. Le texte du décret sera très prochainement publié au « Journal officiel ».

Le conseil a approuvé les propositions du ministre de la guerre tendant à la désaffectation d'une première série d'immeubles et de terrains militaires qui seront cédés aux domaines pour être mis en vente ou consacrés aux besoins de la population civile.

Le conseil a continué enfin l'examen des réductions ou des simplifications de services opérés dans les divers ministères et qui vont faire l'objet de décrets qui paraîtront les jours suivants.

## GRANDE-BRETAGNE

## Le gouvernement va intervenir dans le conflit minier

LONDRES, 3. — Un communiqué officiel annonce, vendredi soir, que le gouvernement a reçu une communication du comité exécutif des mineurs et que cette communication est considérée comme constituant une base justifiant le gouvernement à demander à l'association minière (patronale) de reprendre les négociations. Le gouvernement va se mettre en communication avec l'association.

## Le délégué de Moscou n'entrera pas

LONDRES, 4. — Les journaux britanniques annoncent que le Home-Office a refusé à M. Tomsky, délégué des soviets, et aux personnes qui l'accompagnent, la permission de débarquer en Angleterre. M. Tomsky se proposait d'aller assister au congrès des Trade-Unions.

## RUSSIE

## Un traité avec l'Afghanistan

MOSCOU, 4. — Le 31 août, à Pagan, résidence d'été du padishah afghan, un traité de neutralité et de non-agression réciproque a été signé entre l'U. R. S. S. et l'Afghanistan par M. Stark, représentant plénipotentiaire de l'U. R. S. S., et Mahmoud Tarzi, ministre des affaires étrangères d'Afghanistan.

**CORS**  
Bien exiger  
Corricide blanc ROSANIS  
(Nom et marque déposés)  
Toutes pharmacies et drog.  
Verrues, durillons, callosités Prix: fr. 1.25

Plus loin, sur la route de Bouilland! Surtout toujours!

Les voitures s'engagent dans une étroite vallée, resserrée entre des mamelons boisés. Bientôt, les éminences parallèles s'exhausseront, de plus en plus abruptes. Le manteau de verdure se déchira pour laisser jaillir l'ossature de pierre qui, victorieuse, se redressait en majestueuses falaises. Les crêtes grises, portées haut vers le ciel, paraurent de titaniques citadelles, gardant aux flancs de leurs remparts les ruines des tours décapitées et des contreforts écroulés.

— Ne croirait-on pas approcher de la haute montagne? dit Cyrille.

Odette risqua quelques souvenirs sur les Alpes Mancelles et l'Auvergne, où son père avait été appelé à résider. Elle pensait: « Que ne suis-je près de l'autre, pour jouir de ces beautés... »

Enfin la halte se fit, après quelques hésitations, à l'amorce d'un chemin qui grimpa le versant de gauche, entre les roches éparpillées et les broussailles.

— Phil assure qu'on doit trouver par là les ruines de Sainte-Marguerite.

— Cherchez et trouvez! cria Nathalie. Voici, du moins, une place pittoresque pour y dresser le couvert, devant cette grotte où quelque solitaire fit peut-être pénitence.

— Et des nomades sont déjà venus là! Voyez le tas de cendres!

— Admirable! Des sièges, un foyer, un abri! Je vais me croire la reine des romanchels, dit Nathalie, s'installant sur un banc de pierre naturel. Allez, jeunes Séverolles, quérir du bois mort pour une belle flambée. Je me charge de surveiller la confection du thé, du chocolat et des toasts. Se lance qui voudra vers la romantique abbaye. Une demi-heure est accordée aux hardis explorateurs.

Le traité prévoit une clause de neutralité dans le cas où un conflit armé aurait lieu entre une des parties contractantes et des tierces puissances, la non-agression et la non-participation à des accords hostiles avec d'autres Etats, la non-intervention réciproque dans les affaires intérieures et la non-admission sur son territoire de l'activité d'éléments ayant pour but la lutte avec une autre partie contractante.

## ÉTATS-UNIS

## Incidents de grève

NEW-YORK, 4. — A Manville (Rhode-Island), une grave échauffourée a eu lieu jeudi soir entre 1800 ouvriers du textile en grève et la police. Celle-ci a d'abord fait usage de sacs à balles et des bombes lacrymogènes; les grévistes ayant pris le dessus, les policiers ont eu recours aux armes à feu. Neuf personnes ont été blessées. Un détachement de troupes est arrivé sur les lieux pour rétablir l'ordre.

## MEXIQUE

## Le message du président Calles au Congrès

PARIS, 4. — Un télégramme de Mexico dit que, dans son adresse présidentielle au Congrès mexicain, le président Calles déclare que le gouvernement mexicain ne cherche pas à persécuter les catholiques, mais seulement à réprimer les actes antisociaux et antijudiciaires d'hommes qui s'intitulent les chefs spirituels du pays.

Le président Calles déclare que le peuple mexicain, dans son ensemble est favorable à l'attitude gouvernementale.

Dans son message, le président Calles traite encore la question des relations extérieures. Il s'étend longuement sur la loi visant les pétroliers et les propriétés foncières. Le gouvernement est d'avis que la mise en vigueur de cette loi n'est pas conforme aux buts qui ont guidé le Mexique. Si l'expérience montre la nécessité d'amendements, pourvu qu'ils ne s'écartent pas de l'esprit de justice et d'équité, le gouvernement en proposera de tels qu'ils soient d'accord avec sa politique et avec la Constitution.



— Je ne discute jamais avec un imbécile, Mésieu!

— Parce que vous êtes toujours de son avis...

## MÉTAUX D'ART

Sous ce titre général de « métaux d'art », nous envisageons des applications, des adaptations artistiques des métaux, et non pas les métaux eux-mêmes. Nous trouverons ainsi le bronze, la fonte, la ferromnésie, le cuivre, le plomb, le zinc et l'étain, tous à la fois remarquables par les applications artistiques et les opérations industrielles et commerciales auxquelles ils donnent lieu. Mais nous sommes loin du temps où le « maître bronzier », doublé d'un artiste, modelait lui-même ses créations, et procédait à la fonte de ses métaux, de ses alliages, ainsi qu'aux opérations connues. Il y a, actuellement, non pas séparation, mais « dualité », entre l'artiste qui conçoit le modèle et l'industriel, artiste praticien dans son genre, qui exécute « la fonte ».

Jadis l'artiste fouillait son œuvre avec un soin infini, en y consacrant au besoin des années: le temps n'avait pas le prix élevé qu'il atteint aujourd'hui. Maintenant c'est le fondeur qui se charge des retouches, en pratiquant la division du travail; il s'adresse à des façonniers travaillant dans des ateliers séparés et qui, il faut le reconnaître, sont d'une habileté d'exécution consommée: les maisons faisant elles-mêmes leur ciselure sont de plus en plus rares. La fabrication, devenue industrielle dans toute l'acceptation du mot, tend à produire vite en réduisant au minimum le travail du ciseau et par conséquent le prix de revient. On y perd sans doute, dans bien des cas, le cachet d'originalité que l'on admirait tant dans les œuvres anciennes: mais le moulage impeccable a aussi son mérite: il a surtout celui de répondre aux besoins de la consommation, il faut entendre ici la possibilité de

mettre à la disposition du plus grand nombre des œuvres artistiques gracieuses qui seront inspiratrices.

Le « moulage au sable » est, à peu près, le seul en usage pour les bronzes d'art: il donne des bronzes d'une finesse et d'une légèreté incomparables. Cependant on est revenu, non sans succès, au procédé de la « fonte à la cire perdue », lorsqu'il s'agit de pièces isolées et de haut prix dont on ne recherche pas les reproductions à de multiples exemplaires.

L'industrie de la fonte d'art n'a guère qu'un siècle d'existence. Elle doit son développement à André Calla et Duclou, entre autres. Après s'être attachés à reproduire les œuvres les plus belles de l'antiquité, ils furent créateurs à leur tour.

On a cherché à embellir la fonte, en la recouvrant d'une couche de cuivre qui lui donnait l'aspect du bronze tout en la protégeant contre l'oxydation atmosphérique.

La ferromnésie d'art, lorsque se montra la concurrence de la fonte, se trouva fort menacée. Il semblait que l'or dut renoncer, en raison du

prix de la main-d'œuvre, au fer forgé, aux grilles, aux rampes, dans lesquelles ont excellé les artisans et qui ont fourni à la fonte ses modèles les plus intéressants. Fort heureusement, il s'est produit une « renaissance » agréable depuis cinquante ans, et l'on a revu de beaux ouvrages de ferronnerie dans les monuments publics et même dans des maisons privées.

On connaît aussi des artisans de première force pour marteler et repousser le cuivre, le plomb, le zinc. Ils ont donné des preuves magistrales de leur habileté et de leur talent: on en trouve un spécimen exceptionnel dans la statue, en cuivre repoussé, de « la Liberté éclairant le Monde », offerte par la France aux Etats-Unis et dont la silhouette colossale se dresse à l'entrée de la rade de New-York.

Le plomb est principalement utilisé pour faire des fontaines artistiques, le zinc sert pour les façades des monuments. Citons aussi l'étain dont les succès sont grands et qui remplace, avec avantage dans bien des cas, le zinc trop cassant et trop vulgaire.

SCIENTIA.

## La Société helvétique des sciences naturelles à Fribourg (suite)

## Spectres d'absorption

Tous les corps qui nous entourent, et tous ceux que le chimiste a créés dans son inlassable curiosité sont bâtis avec un très petit nombre de matériaux de construction appelés atomes. La grande diversité des corps provient de la façon dont sont groupés les atomes pour former des édifices, très petits, tous identiques pour un même composé, et appelés molécules. La molécule possède toutes les propriétés du corps qu'elle caractérise mais son extrême légèreté ne permet pas qu'elle tombe sous nos sens qui ne peuvent percevoir directement que des assemblages d'un nombre énorme d'entre elles.

Toutes les propriétés chimiques d'un corps dépendent de la constitution de ses molécules. On conçoit donc l'importance théorique et pratique que pour le chimiste la connaissance de cette constitution. Non seulement elle explique les propriétés qu'il a découvertes mais elle lui sert de guides pour en découvrir de nouvelles, lui évitant ainsi de nombreux tâtonnements. Pour établir une formule de constitution, le chimiste envisage en premier lieu les propriétés chimiques du corps qu'il examine. Pourtant les considérations qu'il peut en tirer ne sont pas toujours suffisantes pour rendre compte de toutes les propriétés qu'il veut expliquer. Il s'adresse alors, pour combler les lacunes de ses déductions, à l'examen de propriétés physiques, qui fournissent des renseignements moins généraux que les propriétés chimiques mais de beaucoup plus précis et subtiles.

Personne n'ignore la merveilleuse propriété du prisme de décomposer la lumière blanche en une série de radiations continues qui, par degrés insensibles, passe du violet au rouge. La lumière blanche ne se compose pas uniquement des radiations que l'on reconnaît dans le spectre mais de radiations infra rouges s'étendant au delà du rouge et dont la présence peut être décelée par des thermomètres spéciaux, et des radiations ultra violettes en deça du violet, radiations impressionnant fortement la plaque photographique. Un corps paraît coloré lorsqu'il ne réfléchit ou ne transmet qu'une partie des radiations lumineuses qu'il reçoit. Ainsi un corps paraît bleu lorsqu'il absorbe les radiations rouge-jaune-verte et ne réfléchit que les bleus; un corps incolore n'absorbe pratiquement aucune radiation visible mais il peut absorber des radiations infra rouges ou ultra violettes. Si on interpose sur le parcours d'un rayon de lumière blanche un corps absorbant des radiations visibles ou invisibles, nous obtenons par l'usage d'un prisme un spectre qui n'aura plus la continuité qu'on lui connaît. Il présentera à des endroits déterminés des raies obscures. Or l'absorption de radiations lumineuses est intimement liée à la constitution du corps qui la produit ou autrement dit à l'architecture des molécules dont ce corps est composé. L'observation du « spectre d'absorption » d'un corps fournira donc de précieux renseignements pour établir sa constitution.

M. J. Borel, de Cortaillod, a appliqué cette méthode d'investigation à toute une famille de corps incolores absorbant des radiations ultra violettes. Ces résultats ont apporté une intéressante contribution au problème de la constitution de l'un d'entre eux, constitution qui avait été l'objet de nombreuses controverses.

## Géologues et botanistes

Pendant que les géologues discutaient sous la présidence de M. Jeannot, de Monruz, et faisaient trois jours durant leurs excursions en

Mycologie  
La présentation des magnifiques planches du grand ouvrage édité à Paris et dues à M. P. Konrad, de Neuchâtel, permet de faire l'éloge de notre patient et érudit mycologue.

Gruyère, criblant de leurs coups de marteau leurs terrains préférés, les botanistes, plus paisibles, écoutaient le professeur Spinner leur raconter, par l'analyse du pollen de nos tourbières, de quel bois se chauffaient nos lointains ancêtres.

## Culture du maté paraguayen

Ce sujet avec projections est développé par le Dr Machon, de Lausanne, quasi spécialiste de la culture du maté; nombre de Neuchâtelois ont trouvé un fructueux débouché pour leur vocation future dans les Missions argentines. M. Machon, qui a déjà visité ces régions en 1891 et publié en 1904 un opuscule sur le maté, a passé en 1925 plusieurs semaines dans diverses plantations de ce territoire. Il rappelle que c'est un de nos compatriotes, M. J.-U. Martin, de Sainte-Croix, qui est l'initiateur de la culture du maté en Argentine. C'est aussi, grâce aux efforts, à la persévérance, aux expériences heureuses et malheureuses des débuts de ce hardi pionnier de la civilisation que les règles de cette culture, l'une des plus rémunératrices qui existent actuellement, ont été fixées telles que nous les connaissons aujourd'hui. Il fallait, en effet, tout découvrir à nouveau, car les P. P. Jésuites, lors de leur expulsion en 1763, avaient emporté avec eux leur secret, et les essais de culture tentés depuis lors, à la Martinique par Bellanger et ailleurs, avaient constamment échoué. M. F. Neumann, à Nueva Germania (Paraguay), doit être le premier qui obtint de nouveau la germination des graines de l'ilex, et c'est dans cette colonie que fut créée en 1896 la première plantation de maté. Celle de M. Martin, à San Ignacio-mini, date de 1903.

Actuellement, l'on emploie exclusivement des semences provenant de l'ilex paraguayensis, sélectionnées sur des plants cultivés. On les débarrasse de leur pulpe en les frottant vigoureusement avec la paume de la main contre un treillis métallique tendu sur un cadre et immergé dans de l'eau. L'ilex paraguayensis ne prospère que dans la terre rouge de la formation géologique dite « guaranitique » qui contient une forte proportion d'oxyde de fer (jusqu'à 19 %). C'est ce qui explique probablement les échecs que l'on a éprouvés, en essayant de cultiver cette plante dans d'autres terrains, par exemple au Tessin et en Egypte où la plante a cessé de croître au bout de trois ans. L'on a intérêt à établir les plantations dans le sol de la forêt défrichée, plutôt que dans des « campos », vu l'épaisseur de la couche d'humus qui, dans certains endroits du territoire des Missions, peut atteindre jusqu'à 15 mètres. Cela permet, lorsque les autres conditions sont favorables, d'obtenir déjà une première récolte après la troisième année. Les essais de plantations sous bois, sans l'abatage préalable de la forêt, ont donné des résultats désastreux. Depuis la visite de M. Chodat, de notables améliorations ont été apportées aux opérations du « sapéage » et de la « dessiccation ». De nouvelles et très coûteuses expériences sont en cours en ce moment et permettront peut-être d'obtenir bientôt un produit de qualité supérieure.

La consommation du maté dans le pays sud-américain va sans cesse en augmentant. Celle de la République Argentine seule aura été en 1925 d'environ 90 millions de kilos, dont seulement 13 de provenance indigène. Le reste est importé du Brésil et du Paraguay.

L'orateur décrit et illustre, au moyen de projections lumineuses, les diverses phases de la culture et de l'élaboration de la yerba maté, et conclut en lui prédisant un grand avenir.

## Mycologie

La présentation des magnifiques planches du grand ouvrage édité à Paris et dues à M. P. Konrad, de Neuchâtel, permet de faire l'éloge de notre patient et érudit mycologue.

## Réceptions fribourgeoises

S'il est une vérité où tous les savants sont d'accord, c'est que la science creuse. Aussi les conférences des quatorze sections étaient entrecroisées — si j'ose innover ce mot à l'air gastronomique — de rafraîchissements plantureux; à la réception à Bourguillon chez le comte et la comtesse Raoul de Diesbach, il n'y eut pas un absent; dominant Fribourg, une antique demeure à la face blanche comme de la neige fraîche, rehaussée de plantes grimpances; plus loin, une superbe allée d'arbres centenaires où la présentation se fait gracieuse avec un mot joli pour chacun; chacun fut à son aise, consumma, fraternisa, trinqua deux heures durant. Toutes les santés portées nous feront centenaires.

Les promenades dans Fribourg pour les dames, à l'usine Cailler dont les cadeaux firent tant d'heureux, aux ponts pour les ingénieurs et calculateurs, le concert d'orgue pour tous, la course en Gruyère avec la collation devant les baquets de crème fraîche sous les ombrages de la ville moyennageuse, ce fut un rêve. Il y eut tant de discours que j'en reste tout étourdi, notant de cailloux blancs celui du syndicat Gruyère qui se disait rocailloux en parole comme les sommets des Gastlosen; et l'abbé Bovet nous accompagnait partout avec ses jodeliers, ses gracieuses jeunes Fribourgeoises, inlassables à nous enchanter par leur vieilles chansons. Ce fut un rêve! La science a des compensations savoureuses et des joies profondes à Fribourg.

(A suivre.)

Dr G. B.

## Les roulements à billes dans les grosses voitures

Par la bicyclette, le motocycle et l'automobile, personne n'ignore plus l'importance des roulements à billes, dont le rôle essentiel est de diminuer les frottements, et par suite d'économiser la force nécessaire au mouvement, et de donner plus de douceur aux articulations.

Mais l'emploi de ces roulements présente des difficultés spéciales pour les voitures lourdes ou lourdement chargées; en particulier pour les tramways et les wagons de chemins de fer. Au moment d'un choc, par exemple, lors de la mise en marche ou de l'arrêt, les billes supportent, en leurs points de contact des efforts considérables; elles se déforment, et, si peu que ce soit, elles arrivent à ne plus rouler dans leur gouttière. Aussi leur emploi est-il restreint et presque nul.

M. Lotte, ingénieur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, a eu l'idée d'éviter ce choc, cette percussion, en la reportant ailleurs que sur la couronne des billes. Il utilise, à cet effet, une propriété mécanique bien connue, que l'on ignore pratiquement nul forgeron et que chacun peut constater. Lorsqu'on tient à la main un marteau un peu lourd, et qu'on en frappe avec quelque violence sur un objet dur, on ressent un choc dans le poignet; sauf, cependant si on tient le manche en un certain point que l'expérience apprend à trouver et dont la mécanique permet de calculer la position. Cette propriété se retrouve dans toutes les pièces, des formes les plus diverses, qui oscillent comme un pendule, dont le marteau en action est une forme grossière.

En particulier, si on prend un cercle épais de roue en fer, un anneau, et qu'on l'enfile sur un arbre métallique de diamètre moindre, on peut calculer le diamètre de l'anneau de façon que tout choc sur l'arbre ne soit pas ressenti au point où l'anneau repose sur cet arbre.

En mettant en œuvre cette remarque, M. Lotte protège contre les chocs, en employant deux dispositifs de même nature, tant les roulements à billes qui peuvent être montés sur les voitures que les boîtes à graisse qui sont indispensables dans les véhicules sur rails.

Un dispositif de ce genre a été essayé sur une voiture de tramway pesant plus de 21 tonnes et munie de roulements à billes de série extralégère. Un parcours total de plus de 40.000 kilomètres a été effectué sans fatigue apparente.

## ON S'ABONNE

à la

## Feuille d'Avis de Neuchâtel

pour fr. 1.—

jusqu'à fin septembre 1926

Pour fr. 4.50

jusqu'à fin décembre 1926

Compte de chèques postaux IV. 176

les sentes. Monfaur suivit Odette dans la foule qui se perdit bientôt dans les hautes herbes, sous le couvert des branches serrées. Lionel dépassa la jeune fille pour écarter une épine qui s'attachait à la jupe légère et au chapeau.

Quand il se retourna vers elle, leurs regards se joignirent. Trois semaines qu'ils ne s'étaient vus l'un à l'autre! Et ils se retrouvaient seuls, dans l'enceinte fraîche des troncs pressés, des houx, des genévriers! Seuls! Et l'enchantement de mai gonflait leurs cœurs, coulait dans leurs veines sa sève délirante!

Il étendit les bras et l'attira. La tête blonde fléchit sur son épaule.

— Chérie, enfin!

Elle pensa détailler sous cet afflux de joie. Son front s'alourdit sur l'appui tant souhaité. Son âme se diluait dans une douceur infinie.

Mais le craquement des cailloux sous un pas, un froissement de branchages tout proche, interrompirent l'extase.

— Je ne crois pas que nous soyons dans le bon chemin! dit Monfaur à voix haute. Si nous redescendions?

L'intrus resta invisible. Ils revinrent en arrière, lentement, les doigts accrochés. En bas, ils ouïrent la dégringolade bruyante de leurs compagnons.

— Avez-vous trouvé? leur cria l'exubérante Roberte.

— Rien!

— Nous, de même. Pourtant les ruines existent. J'ai vu des cartes postales! Phil, je vous retire ma confiance... en tant que guide! corrigea-t-elle, dans une réticence affectueuse.

Devant la grotte, ils retrouvèrent Nathalie, patiente et bénévole, mettant la dernière main à l'appétissant arrangement de la collation.

— Ponctuels! Très bien! Tiens, Cyrille manque!

— Appelons-le!

— Ohé! ohé! vociférèrent les gamins, joyeux du tapage, tandis que Phil et Alex lançaient des sifflements perçants.

Après quelques minutes, le retardataire apparut à l'orée du fourré, cheminant sans hâte.

— En voilà un vacarme, dit-il sévèrement. Vous me rendez honteux d'être des vôtres.

— Eh bien! tu es vraiment gentil! s'exclama Roberte, qui grignotait déjà un toast à belles dents. Je te déclare indigne de ces fraternelles agapes.

— Ne m'y conviez plus! Ce serait désormais peine inutile.

— Quoi donc? Tu vas décidément t'enfermer à la Pierre-qui-Vire? plaisanta Alexis avec sa lourdeur habituelle.

Cyrille, sans répondre, lui tourna dédaigneusement le dos. Et, allumant une cigarette, il refusa de toucher aux friandises dont les autres se régalaient avec entrain.

Il attendait, avec une impatience visible, le moment du départ. N'y tenant plus, il tira sa montre.

— Pardonnez-moi de vous importuner! fit-il, le ton bref. Mais j'ai rendez-vous à Saulieu. Et si vous avez besoin encore d'une place dans ma voiture?

— Veux-tu de moi jusqu'à Savigny? proposa Nathalie, bonasse. Les autres s'arrangeront.

— Si ça te convient, dit-il froidement.

Mais le moteur de la Renault ne consentait pas à se mettre en marche. Avant que l'insignifiant accroc fût réparé, un tilbury de forme ancienne passa, attelé d'un cheval vigoureux, que conduisait une femme dont le chapeau noir s'avancait en visière. Près d'elle, une jeune fille en tailleur noisette.

Les excursionnistes étaient descendus sur la route, près des autos; certains se découvrirent.

— Mlle Blandine Monestier!

— Mais, n'est-ce pas Yvette Androclès que je vois près d'elle? fit Roberte avec étonnement. Que vient-elle faire par ici? Je la croyais mariée d'hier.

Alexis se balança en ricanant.

— Dame! son mariage est peut-être ajourné... Je l'ai rencontrée dernièrement au dancing, avec un flandrin qui pouvait bien être l'époux! Il ne doit pas connaître la boxe, car il file comme un zèbre à la moindre plaisanterie! Pourtant, poursuivait-il, trop content du quolibet pour le taire, quand on prend une femme qui s'appelle Androclès, il faut s'assurer que l'ancêtre est bien Grec d'origine, car alors il devrait ce nom classique, comme c'est le cas, à l'imagination de quelque carabin de l'hôpital, section des enfants sans état civil!

Phil Gérard, gêné et rouge, s'écartait de Villardeau. Cyrille, les poings fermés, fit deux pas vers Alexis.

— Brute! gronda-t-il.

Nathalie, souriante, s'interposa.

— Hé là! don Quichotte! iras-tu pourfendre aussi le vieux quidam qui m'affirmait avoir reconnu jadis Blandine Monestier sous le péplum d'une tragédienne populaire, dans un music-hall? Ne creusons pas! Ces histoires-là sont le sel de la vie!

Janssen réprima un grondement; puis d'un geste excédé, ouvrit la portière:

— Monte, dit-il à sa cousine.

Et il ne desserra plus les dents, même lorsque Mlle Villardeau descendit devant la grille de la maison Séverolles.

Les jacinthes bleues et les aubépines se fanèrent autour des tasses filettées d'or sans que Cyrille Janssen eût aperçu la printanière décoration. Mais Mme Séverolles se consola un peu en pensant que la plupart des petits fours seraient présentables le dimanche suivant.

(A suivre.)

# NOUVELLES SPORTIVES

## FOOTBALL

### Le championnat suisse 1926-27

LA PREMIÈRE JOURNÉE  
DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 1926

#### Lever de rideau

Le rideau est levé sur la grande pièce — ou bien un drame ? — dont les actes se suivront presque dimanche après dimanche, et qui tiendra en haleine tous les sports du pays jusqu'au printemps, peut-être jusqu'à l'été 1927. Vit-on jamais spectacle d'une longueur pareille, où les larmes succèdent aux rires, où le dépit, l'envie, la rage même cèdent la place au contentement et à la joie, où Jean-qui-pleure aujourd'hui se transforme, le dimanche d'après, en Jean-qui-rit ? Le sport capable de telles métamorphoses n'a rien à craindre de l'avenir.

Ce premier dimanche de championnat n'a pas apporté avec lui de grosses surprises, mais il a, une fois de plus, démontré qu'on aurait tort de juger de la valeur d'une équipe d'après les résultats de ses matches d'entraînement. Tel qui fut battu il y a huit jours avec une désirose facilité par un « outsider », triomphe aujourd'hui des meilleurs de l'an dernier ; tel autre, battu et rebattu dans ses matches amicaux, l'emporte sur une équipe toujours victorieuse jusqu'à présent. Les « cup-matches » seuls comptent, et seuls ils autorisent une opinion que l'avenir se chargera encore de justifier ou de démolir.

#### I. Suisse romande

Série A. A Neuchâtel, Cantonal I et Etoile-Carouge I font match nul, 0 à 0 ; à Genève, Bienne I bat Urania-Genève I, 2 à 0 ; à la Chaux-de-Fonds, Etoile I bat Fribourg I, 6 à 0. Brillant début de l'équipe stibienne de la Chaux-de-Fonds, qui dispose de l'équipe fribourgeoise, dont les dernières performances laissent espérer un tout autre résultat. Défaillance passagère ? Ou recul définitif ? On sera édifié sous peu.

A Genève, Bienne, dont les derniers matches ne laissent pas espérer une si prompte revanche, a raison d'Urania-Genève qui en appellera sans doute sous peu de cet insuccès passager. Chez lui, enfin, Cantonal, dont la belle défense, très en progrès sur l'an dernier, fit une partie superbe, réussit l'exploit peu banal de tenir tête au Carougeois, dont le « team » paraît l'un des favoris de la saison.

Le classement se présente comme suit : 1. Etoile et Bienne, 1 match joué et gagné, 2 points ; 2. Cantonal et Etoile Carouge, 1 match joué et nul, 1 point ; 3. Chaux-de-Fonds, Servette et Lausanne, 0 match, 0 point ; 4. Urania-Genève et Fribourg, 1 match joué et perdu, 0 point.

Série « promotion ». — Trois matches seulement étaient prévus pour hier, dans cette catégorie : à la Chaux-de-Fonds, Chaux-de-Fonds pr. bat Orbe I, 5 à 0 ; à Genève, Servette pr. bat Stade yvonnois I, 3 à 1 ; à Genève encore, Forward-Morges I bat Athlétique-Genève I, 8 à 1.

Série B. — (Groupe V.) A Fleurier, Fleurier I bat Comète-Peseux I, 4 à 3 ; à Neuchâtel, Cantonal II bat Fribourg II, 5 à 0.

(Groupe VI.) A la Chaux-de-Fonds, Etoile II bat Le Locle I, 1 à 0 ; le Parc I bat Cantonal II, 5 à 0 ; au Locle, Gloria I bat Floria-Olympic I, 8 à 1.

Série C. — (Groupe X.) A Fleurier, Fleurier II bat Cantonal III, 4 à 2 ; à Couvet, Boudry I bat la Reuse I, 2 à 0.

(Groupe XI.) A la Chaux-de-Fonds, le Locle II bat Floria-Olympic II, 1 à 0 ; au Locle, Gloria II bat Chaux-de-Fonds III, 4 à 1.

(Groupe XII.) Au Locle, Sylva-Sports I et Sporting-Dulcia I font match nul, 1 à 1 ; à la Chaux-de-Fonds, Chaux-de-Fonds III bat le Parc II, 5 à 3.

Série D. — (Groupe III a.) A Fontainemelon, Sylva-Sports II bat Fontainemelon I, 2 à 1 ; à la Chaux-de-Fonds, Etoile IV bat le Locle III, 10 à 2.

(Groupe III b.) A Saint-Imier, Saint-Imier II bat Gloria III, 5 à 2 ; à la Chaux-de-Fonds, Chaux-de-Fonds IV bat Floria-Olympic II, 6 à 2.

#### II. Suisse centrale

Série A. — A Berne, Berne I bat Concordia-Bâle I, 7 à 0 ; à Bâle, Bâle I et Soleure I, 2 à 2 ; à Aarau, Old-Boys I bat Aarau I, 4 à 1 ; à Granges, Nordstern I bat Granges I, 2 à 0.

Berne commence brillamment la saison en disposant des Bâlois qu'on ne peut encore juger sur cette exhibition. Bâle et Soleure, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, se partagent les points, tandis que les Old-Boys, dont l'équipe est excellente, paraît-il, débutent d'heureuse façon. A Granges, enfin, l'équipe locale, dont les précédents matches laissent espérer mieux, se fait battre par Nordstern qui, cette année, prétend jouer son rôle dans la grande compétition nationale.

Classement : 1. Berne, Old-Boys et Nordstern, 1 match joué et gagné, 2 points ; 2. Bâle et Soleure, 1 match joué et nul, 1 point ; 3. Young-Boys, 0 match joué, 0 point ; 4. Concordia-Bâle, Aarau et Granges, 1 match joué et perdu, 0 point.

Série « promotion ». — Aucune rencontre n'était prévue pour hier dans cette région.

#### III. Suisse orientale

Série A. — A Winterthur, Blue-Stars I bat Velheim I, 4 à 3 ; à Zurich, Zurich I bat Saint-Gall I, 1 à 0 ; Young-Fellows I bat Winterthur I, 2 à 0 ; à Saint-Gall, Brühl I et Grasshoppers I font match nul, 2 à 2.

Triple victoire des clubs zuricois, Zurich, Blue-Stars et Young-Fellows, qui, chez leurs adversaires comme chez eux, triomphent, de justesse, il est vrai, mais triomphent quand même. Grasshoppers, celui sur lequel on était fondé d'espérer le plus, laisse à Saint-Gall un point précieux, exploite peu banal pour son adversaire, qu'on ne croyait pas en forme pareille.

Série « promotion ». — A Zurich, Blue-Stars pr. bat Zurich pr., 2 à 0 ; à Winterthur, Sport-Verein Winterthur I bat Velheim pr., 1 à 0 ; tandis que Winterthur pr. triomphe de Saint-Gall pr., 4 à 3.

#### La coupe suisse

LES PREMIERS MATCHES ÉLIMINATOIRES  
24 clubs sont déjà hors de cause

Les premiers matches éliminatoires pour la « Coupe suisse » se sont joués hier, donnant les résultats que voici :

#### I. Suisse romande

A Renens, Renens I bat Thome I, 8 à 2 ; à Bâle, Racing-Club Lausanne I bat Breile-Bâle I, 3 à 1 ; à Olten, Olten I bat Concordia-Juvena Yverdon I, 3 à 0 ; à Madretsch, Black-Star Bâle I bat Madretsch I, 6 à 1 ; à Montreux, Montreux I bat Langenthal I, 7 à 4 ; à Boujean, Vevey-Sports I bat Boujean I, 3 à 1 ; à Berne, Villeneuve-Sports I bat Zähring I, 2 à 1 ; à Bex, Bex I bat Sports Réunis Delémont I, 5 à 2 ; à Fribourg, Central-Fribourg I bat Monthey I, 6 à 0 ; à Berne, Victoria-Berne I bat Cercle des sports I, de Bienne, 3 à 1 ; à Berthoud, Berthoud I bat Helvetik-Berne I, 3 à 2 ; à Allschwil, Allschwil I bat Stade-Lausanne I, 2 à 1.

Douze équipes, dont quatre romandes, sont ainsi éliminées irrémédiablement de la compétition. Les défaits de Concordia-Yverdon et du Stade de Lausanne sont les plus inattendus.

#### II. Suisse orientale

A Seebach, Seebach I bat Horgen I, 5 à 4 ; à Zurich, Ballspiel Club I bat Diana I, 6 à 2 ; à Lucerne, Lucerne I bat Romanshorn I, 4 à 2 ; à Töss, Töss I bat Locarno I, 3 à 0 ; à Liestal, Frauenfeld I bat Liestal I, 3 à 1 ; à Chiasso, Chiasso I bat Wohlen I, 5 à 1 ; à Baden, Schaffhouse-Sparta I bat Baden, 3 à 1 ; à Oerlikon, Birsfelden I bat Oerlikon I, 4 à 1 ; à Bellinzona, Bellinzona I bat Neumünster I, 3 à 2 ; à Flawil, Arbon I bat Flawil I, 9 à 3 ; à Neuhausen, Kickers Lucerne I bat Neuhausen I, 6 à 2 ; à Waedenswil, St-Jean I bat Waedenswil I, 9 à 2. Dans cette région aussi, 12 clubs sont éliminés et ne conserveront plus de la « coupe suisse » que le souvenir d'une défaite plus ou moins cuisante.

#### Compte-rendus des matches

##### CANTONAL ET ETOILE CAROUGE FONT MATCH NUL

Pour son premier match de championnat, Cantonal recevait hier la bonne équipe d'Etoile-Carouge.

A 3 h. 05, les équipes suivantes s'alignent sous la direction de M. Hafner, de Bâle, qui dirigera la partie avec impartialité.

Carouge : Sécheyre ; Schwald, Bouvier ; Wassilief, Schleicht, Tagliabue ; Botelli, Losio, Borcier, Arn et Comte.

Cantonal : Robert (capitaine) ; Poli, Fachinetti ; Payot II, Schick, Guttman ; Kohler, Ferrat, Besson, Zurbuchen et Rossier.

Carouge joue contre le soleil. Cantonal a le coup d'envoi, mais se fait immédiatement souffler le ballon, et Fachinetti doit dégager. Une première descente de Cantonal, suivie d'un joli centre, est arrêtée par un « foul » de Besson. Puis, sur un mauvais dégagement de Payot, une mêlée se produit devant le goal de Cantonal, mais le ballon va en behind. Les avants de Cantonal font de nouveau une incursion dans le camp carougeois, mais Ferrat « shoote » à côté. Notons ensuite un « foul » de Borsier contre Fachinetti, puis un « off-side » de Besson. Kohler s'échappe ensuite, mais « shoote » à côté. Quelques minutes plus tard, Rossier « shoote » fortement au but, Sécheyre arrête superbement et dégage. Une nouvelle avancée des bleus est brisée par un « off-side » de Zurbuchen. Un coup franc contre Carouge, sur « foul » de Bouvier, est suivi d'un nouvel « off-side » d'un avant bleu. Le jeu est vite, avec un léger avantage pour Carouge, qui possède un meilleur contrôle du ballon. Seule, l'arrière-défense de Cantonal se distingue et brise toutes les offensives des Carougeois. Enfin, une belle passe de Schick à l'aile droite, qui s'échappe pour shooter à côté. Puis, c'est Comte qui met en danger le goal de Cantonal, mais Fachinetti dégage de la tête. Un nouveau shoot de Kohler, qui cherche trop le but au lieu de centrer, passe par-dessus. Losio, puis Ferrat, par deux fois, et Besson ensuite, font la même chose. Sur une faute de Payot, Comte shoote fortement contre le poteau ; la balle rebondit en jeu, Borsier la reprend de la tête, mais Guttman réussit à la mettre en corner. Les partisans de Cantonal ont eu chaud. Rossier s'échappe ensuite, évite le demi adverse, mais se fait boucher par Bouvier et la balle sort behind. Un beau centre de Comte est repris de volée par Losio, qui envoie par-dessus le goal vide. Robert se distingue ensuite en retenant une « bombenschuss » de Wassilief. On aperçoit enfin que Cantonal joue aussi avec des avants, mais une descente est arrêtée par un « foul » de Kohler.

La mi-temps est sifflée sur une nouvelle attaque des Carougeois. On en est à 0 à 0.

Si la première mi-temps fut intéressante, la seconde verra une supériorité constante de Carouge, qui s'installe dans le camp de Cantonal pour ne pas en sortir, à part deux ou trois descentes des avants bleus qui n'aboutiront pas. Les avants semblent vouloir se reposer « sur leurs lauriers », ou veulent peut-être admirer le jeu superbe que fournissent Robert, Poli et Fachinetti. Dans la tribune, les montres sortent continuellement des goussets. La défense bleue arrivera-t-elle à maintenir le résultat ?

A chaque moment, on croit que Carouge va marquer, mais toujours la défense parvient à donner de l'air. Encore 12, 10, 8 minutes, le

« score » est toujours de 0 à 0. Cinq minutes avant la fin, un formidable « shoot » semble amener le but de la victoire des Carougeois, mais Robert, dans une détente formidable, parvient à mettre en corner. Enfin la fin est sifflée. Les nerfs des partisans de Cantonal se détendent et une immense ovation à l'adresse de Robert, Poli et Fachinetti monte du public.

Que dire de Carouge ? Les onze ont joué avec un cœur admirable. Cette équipe possède une bonne technique et fera parler d'elle cette saison. A notre avis, les meilleurs joueurs furent Wassilief, Tagliabue, Bouvier et Sécheyre. Les avants combinèrent très bien, mais manquèrent de décision au dernier moment. Pour Cantonal, nous avons cité la défense qui a joué superbement. Robert, Poli et Fachinetti ont droit à toutes les félicitations. Des demis, Payot II a bien tenu sa place, ainsi que Guttman qui gagnerait toutefois à moins « dribler » et peut-être aussi à moins crier. Schick a paru dans un mauvais jour. Quant aux avants, il vaut mieux n'en pas causer. Ils ne firent pas montre de beaucoup de technique ; pas de cran, pas de courage, rien ! Espérons que ce n'est que passager, car c'est en manquant des goals qu'on gagne des matches.

Spectator.

#### ETOILE BAT FRIBOURG, 6 à 0

C'est devant un millier de spectateurs et sous le compétent arbitrage de M. Wutrich, de Berne, que cette rencontre s'est disputée hier, à la Chaux-de-Fonds.

Etoile, qui présentait l'équipe suivante, fut supérieur de bout en bout ; Gerber ; Ulrich, Willo ; Leuthold, Regazzoni, Heger ; Gasser, Perrenoud, Matzinger, Juillerat, Roy.

Trois buts furent marqués au cours de la première mi-temps qui fut très jolie, le premier par Glasson, le second par Matzinger et le troisième par Perrenoud.

En seconde mi-temps, le jeu fut moins vif, les deux équipes se ressentant de l'effort donné. Etoile n'en marqua pas moins trois nouveaux buts, le premier par Glasson, les deux autres par Matzinger.

CHAUX-DE-FONDS BAT YOUNG-BOYS, 1 à 0.

Jouée samedi après-midi, à la Chaux-de-Fonds, cette partie amicale avait attiré de nombreux spectateurs.

Chaux-de-Fonds jouait dans la composition suivante : Chodat ; Hausheer, Ottolind ; Courvoisier, Daepf, V. Donzè ; Pfingstag, Held, Tschopp, Mo, M. Donzè.

Malgré une supériorité marquée des Bernois, dans la ligne d'avants desquels jouait leur entraîneur, les Chaux-de-Fonds marquent le seul but de la partie par Pfingstag.

Le gardien Chodat, qui fit une partie éblouissante, empêcha les Bernois de marquer et fut le principal artisan de la victoire de son club.

#### Les matches amicaux

SERVETTE ET YOUNG-BOYS BATUS

Les équipes, qui n'étaient pas portées au calendrier des matches d'hier, en ont profité pour se rencontrer entre elles et pour faire prendre à leurs joueurs un dernier galop.

Samedi, à la Chaux-de-Fonds, Chaux-de-Fonds I bat Young-Boys I, de Berne, 1 à 0.

Dimanche, à Lausanne, Lausanne I bat Servette I, 3 à 1 ; à Lugano, Turin I bat Lugano I, 4 à 0.

Les défaits des Young-Boys et de Servette surprennent certainement, mais elles n'ont rien à voir avec le championnat et seront peut-être, au contraire, un stimulant pour les rencontres de dimanche prochain du champion suisse et du champion de Suisse centrale de la saison écoulée.

L'Union Sportive Suisse de Paris battue

Hier, à Paris, en match amical, F.-C. Mulhouse I a battu l'Union sportive suisse de Paris, par 3 buts à 1.

#### Le championnat neuchâtelois

La journée d'hier

Pour le championnat neuchâtelois, trois matches seulement, comptant pour la série B, se sont joués hier. La rencontre de série A, entre Union sportive I, de Neuveville, et Couvet-Sports I, a été renvoyée.

A Vauseyon, Colombier I bat Vauseyon I, 3 à 0 ; à Colombier, Bôle II bat Colombier II, 4 à 1 ; à Neuveville, Union sportive Neuveville II bat Vauseyon II, 11 à 0.

Les matches du 12 septembre

Série B : Amical I-Colombier I.  
Série C : Boudry II-Colombier II ; Bôle II-Travers I ; Vauseyon-Sports II-Corcelles I.

## Un huitième triton a traversé la Manche

C'est l'allemand Vierkötter qui bat le record de l'épreuve

La Manche va bientôt être la mer la plus fréquentée du globe par les tritons de tous pays. Ils sont si nombreux, en effet, ceux qui sont désireux de passer de France en Angleterre ou vice-versa !

Cette fois-ci, pourtant, c'est sérieux. Un Allemand assez peu connu, Vierkötter, de Cologne, a réussi à faire mieux que Mlle Ederlé. En effet, le nageur allemand a battu de 1 h. 55' le temps de la championne américaine, accomplissant la traversée en 12 h. 35'. C'est une performance remarquable, facilitée du reste par l'état de la mer et des conditions atmosphériques favorables.

Parti du Cap Gris-Nez, à 1 h. 35' du matin, dans la nuit de dimanche à lundi, Vierkötter atterrit à Douvres lundi à 14 heures 10. Son temps est donc bien de 12 h. 35. Il s'est réembarqué immédiatement sur le bateau qui l'avait convoyé.

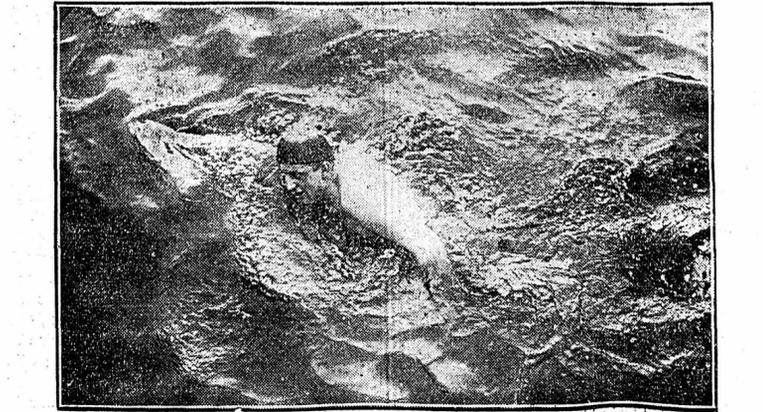
Vierkötter pratique un « trudgeon crawl » qui, du 29 au 30 août, effectua le même parcours en 12 h. 35'.

Signalons encore que dès que fut reçue à New-York la nouvelle de la réussite du nageur allemand Vierkötter, Mlle Gertrude Ederlé a adressé à son rival allemand, le télégramme suivant :

« Félicitations pour votre exploit d'aujourd'hui. J'espère que je pourrai battre votre record l'an prochain dans un nouvel essai, afin de rendre aux femmes le record de la traversée. — Gertrude Ederlé. »

très efficace ; il ne s'était jusqu'ici signalé que par quelques succès dans des épreuves de longues distances, en particulier dans le « Marathon du Rhin », course de 80 kilomètres, dans lequel il triompha.

Huit humains ont donc traversé le « Channel », six hommes et deux femmes, qui ont, par la même occasion, fait les 2me et 3me meilleurs temps de toutes les traversées, et cela facilement. Voici, par ordre de dates, les noms de ces huit vaillants : le capitaine Webb, qui passa le détroit de Deol à Gris-Nez, les 24 et 25 août 1875, en 26 heures ; Burgess, qui fit le même parcours, les 5 et 6 septembre 1911, en 23 h. 40' ; Sullivan, qui couvrit Douvres-Calais, les 5 et 6 août 1923, en 27 h. 23' ; Tiraboschi, qui passa, les 12 et 13 août 1923, de Gris-Nez à Douvres, en 16 h. 23' ; Toth, les 8 et 9 septembre 1923, fit le même parcours en 16 h. 54' ; Mlle Ederlé, le 6 août dernier, mit 14 h. 30', de Gris-Nez à Kingstown ; Mlle Corson qui accompagna, les 27 et 28 août dernier, la traversée Gris-Nez - Douvres, en 15 h. 40' ; enfin, Vierkötter.



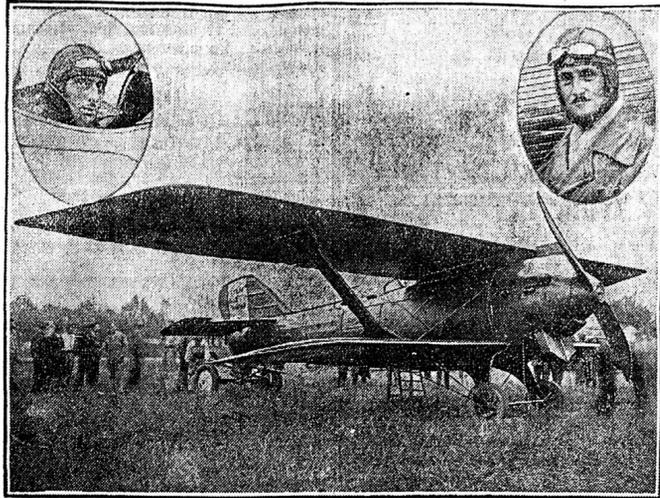
Vierkötter traversant la Manche

## LA SUPRÉMATIE AÉRIENNE FRANÇAISE

### En dix-neuf mois, les aviateurs français ont battu trois fois le record du monde de distance sans escale en ligne droite

Le record du monde de distance sans escale en ligne droite n'existait pas officiellement avant 1925. Il n'y avait qu'un record officieux des Américains Ready et Kelly sur Los Angeles-New-York (4105 kilomètres).

La Fédération internationale créa ce record et, pour la première fois, Lemaître et Arrachart, par leur raid Paris-Villa Cisneros (3166 kilomètres 300), l'établirent les 3 et 4 février 1925. Depuis — c'est-à-dire en 19 mois — les aviateurs français ont été les seuls à s'y attaquer. Ce record aérien des plus probants a été trois fois battu par eux : les deux frères Arrachart, sur Paris-Bassora (4375 km.), les 26 et 27 juin 1926 ; le capitaine Girier et le lieutenant Dordilly, sur Paris-Omsk (4715 km.), les 14 et 15 juillet ; enfin, le lieutenant Challe et son beau-frère le capitaine Weiser, sur Paris-Bender Abbas (5200 kilomètres, les 31 août et 1er septembre.



Notre illustration montre l'avion du dernier raid, à son départ du Bourget. A gauche, le capitaine Weiser, à droite, le lieutenant Challe, son beau-frère.

## AVIATION

### POUR SURVOLER LE MONT-BLANC le lieutenant Thoret est à Lausanne

Nous avons indiqué que le lieutenant français Thoret se proposait prochainement plusieurs expériences intéressantes, notamment de survoler le Mont-Blanc, puis d'essayer, avec des parachutes de petites dimensions, de ravitailler l'observatoire Vallot, qui se trouve à 3480 mètres d'altitude.

Thoret, pour toutes ces expériences, emploiera un avion Farman, type F-70, particulièrement qualifié, en raison du poids qu'il a à transporter, pour permettre ces essais.

Le lieutenant Thoret a pris tout récemment livraison du Farman F-70 et il a rejoint Lausanne par la voie des airs.

Le polite, avec cet avion, a toutes les chances possibles de réussir ces deux exploits difficiles.

## GYMNASTIQUE

### Fête cantonale neuchâteloise de gymnastique aux nationaux

Cette fête, qui s'est déroulée hier à Saint-Aubin, a obtenu un plein succès.

#### Résultat des couronnés

- Schweizer Hermann, Bienne, 97,50 ; 2. Witschy Ernest, Yverdon, 97,25 ; 3. Segesser Traugott, Renan, 97 ; 4. Hirt Georges, Neuveville, 96,50 ; 5. Gillard Marcel, Sainte-Croix, 96,25 ; 6. Humbert Louis, Saint-Aubin, 95,50 ; 7. Bossy Nicolas, Payerne, 95 ; 8. Chopard Alfred, le Locle, 94,50 ; Vuillemin Samuel, Tramelan, 94,50 ; 9. Frossard Xavier, Porrentruy, 94,25 ; Magneat Maurice, le Locle, 94,25 ; Bégin F., Tramelan, 94,25 ; 10. Marchand René, Môtier, 94 ; 11. Desaulles Alfred, Dombresson, 93,75 ; Barraud Eli, Grandson, 93,75 ; 14. Wenker René, la Chaux-de-Fonds, Abeille, 93 ; Schmiedlin Wilhelm, Couvet, 93 ; 15. Corty Emile, Chézard, 92,75 ; Kuchen Ernest, Couvet, 92,75 ; Gerner René, la Chaux-de-Fonds, Abeille, 92,75 ; 16. Weber Paul, la Chaux-de-Fonds, Abeille, 92,25 ; 17. Gerber Willy, la Chaux-de-Fonds, Abeille, 92 ; Brechtbühl Rudolf, Neuveville, 92 ; 21. Bernard Ernest, les Brenets, 90,75 ; 22. Veuve Louis, Cornier, 90,50 ; 23. Döheli René, Chézard, 90,25 ; 25. Huguenin Marc, le Locle, 89,75 ; 28. Bertrami André, Chézard, 89 ; Vaugnoux Ernest, Serrières, 89 ; 30. Hunziker Rodolf, la Chaux-de-Fonds, Ancienne, 88,50 ; 31. Bolle René, Saint-Aubin, 88,25 ; Gygy Alfred, Bevaix, 88,25 ; 32. Gunter Charles, la Chaux-de-Fonds, 88 ; Schmiedlin Walter, la Chaux-de-Fonds, Abeille, 88 ; Franière René, le Locle, 88.

#### Non couronnés

33. Strahm Armand, Travers, 87,75 ; 35. Laeser Robert, Couvet, 87,25 ; 39. Kuchen Hans, Couvet, 85,75 ; Prétot Fritz, le Locle, 85,75 ; 40. Lehner Emile, Saint-Blaise, 84,75 ; 41. Matthey Fernand, Geneveys-sur-Coffrane, 84,50 ; 42. Pierre-Humbert Charles, Saint-Aubin, 84 ; 43. Voirol Léon, Travers, 83,50 ; 45. Javet Armand, Serrières, 83 ; Duvalnet Léon, Travers, 83 ; 46. Favre Ernest, Chézard, 82,75 ; 51. Wenker René, Coffrane, 77,25 ; 53. Calcio Jean, Fontaine, 75,25 ; 54. Bulholder Robert, Peseux, 74,75 ; 56. Roulet Edmond, Buttes, 68,50 ; 58. Magnin Fernand, Grandson, 62,25 ; 59. Duddler Joseph, Peseux, 61 ; 60. Hilfinger Max, Neuchâtel, Amis gyms, 56.

## CYCLISME

### La course Romanshorn-Genève

VICTOIRE DE NOTTER ET DE SCHLEGEL

La cinquième course Romanshorn-Genève, 365 kilomètres, s'est disputée hier par un temps idéal, contrariée toutefois, sur la fin du parcours, par le vent et la pluie.

Une centaine de concurrents prennent le départ à 3 h. et à 3 h. 30 du matin, à Romanshorn, et la chasse commence.

A Olten, Notter, qui s'est échappé, a déjà vingt minutes d'avance sur ses concurrents.

A 11 heures, à son passage à Neuchâtel, il a rejoint le troisième groupe des amateurs.

Les arrivées à Genève ont eu lieu dans l'ordre suivant :

Professionnels : 1. Kastor Notter, 11 h. 27' 54" (record de l'épreuve) ; 2. Henri Raymond, 12 h. 11' 11" 4/10 ; 3. Henri Suter, 12 h. 52' 16" 2/10 ; 4. Henri Guillod, 12 h. 52' 16" 4/10 ; 5. Saccamani, 12 h. 52' 16" 6/10.

Amateurs : 1. Eug. Schlegel, Zurich, 11 h. 37' 17" 2/10 ; 2. E. Imholz, Saint-Gall, 11 h. 41' 04" 8/10 ; 3. A. Meyer, Schaffhouse, 11 h. 41' 05" ; 4. G. Antenen, Chaux-de-Fonds, 11 h. 49' 09" 6/10 ; 5. Tschudin, Bâle, 11 h. 57' 32" 4/10.

## LAWN-TENNIS

### Mlle SUZANNE LENGLEN

« débuterait » à New-York, en octobre

On annonce que Mlle Suzanne Lenglen jouera au Madison Square Garden et New-York au début d'octobre, vraisemblablement le 9 et le 10. Elle participerait à des épreuves de simple et de mixte.

Ses adversaires ne sont pas encore désignés.

## AVIRON

### Championnats européens d'aviron à Lucerne

#### CINQ VICTOIRES SUISSES

LUCERNE, 5. — Par un lac tranquille et un temps favorable au sport, se sont disputés dimanche, à Lucerne, les championnats européens d'aviron. La longueur du parcours est de 2000 mètres. Les spectateurs venus de toutes les parties de la Suisse et même de l'étranger sont extraordinairement nombreux. A la première course, outriggers à quatre rameurs avec barreur, les sept équipes annoncées prennent le départ. Tout d'abord les couleurs françaises sont en avance, mais après un parcours de 1000 m, se voient obligées de se laisser dépasser par l'équipe suisse et l'équipe italienne qui toutes deux tentent pour la première place. A la fin de l'épreuve l'équipe italienne l'emporte.

Quatre équipes prennent le départ pour la seconde course, outriggers à deux rameurs sans barreur. Dès le début la Suisse mène et parvient à garder la tête jusqu'au bout. La Hollande semblait devoir occuper le second rang, lorsque à 500 mètres de l'arrivée, elle doit céder la place aux Italiens qui ont une avance d'un cinquième de seconde.

Le championnat mondial de skiff que la Suisse, il y a trois ans, avait gagné et qu'elle avait dû céder l'année dernière à Prague à la Hollande, a été reconquis par la Suisse. Joseph Schneider (

# L'Allemagne et la Société des nations

De M. Edmond Rossier, dans la « Gazette de Lausanne » :

L'Allemagne a insisté pour que ses représentants à la Société des nations fussent reçus « dignement, comme des collaborateurs appréciés pour la pacification de l'Europe ». Elle ne veut pas laisser partir que lorsque la nouvelle de son admission lui aura été officiellement notifiée.

Ces conditions sont à la veille d'être remplies; personne ne le conteste plus. Les délégués du Reich préparent leurs malles. On annonce que leur entrée solennelle dans la salle de la Résolution aura lieu le 10 septembre au plus tard. Nul doute que des acclamations enthousiastes ne saluent cet événement si heureux.

Le temps n'est pourtant pas loin où les tentatives, timides encore, de ceux qui désiraient voir le Reich prendre place dans l'institution de Genève, se heurtaient à la protestation indignée d'un représentant de la France que la même assemblée saluait de ses applaudissements. On ne voulait alors accueillir qu'une Allemagne corrigée et repentante. L'est-elle aujourd'hui? Je ne me charge pas de résoudre la question; je constate seulement que le changement qui s'est produit dans un si bref laps de temps est tout à l'honneur de la politique de Berlin qui, après un effleurement de quelque durée et divers accès d'humilité d'une dignité douteuse, a su revenir à la saine tradition bismarckienne et mettre au service du but à atteindre toutes les circonstances ambiantes.

Les historiens de l'avenir s'efforceront peut-être de fixer le moment exact où s'est accomplie cette intéressante transformation dans le camp de ce qui fut l'Entente. Ils reconnaîtront aussi que l'Allemagne n'a aucunement ménagé l'institution dont elle jugeait utile de faire partie, qu'elle lui a même fait beaucoup de mal.

Car elle a posé ses conditions: elle a voulu, avant de faire acte de candidature, être assurée qu'elle bénéficierait d'un siège permanent dans le conseil. Et ses partenaires, dans l'espèce ses anciens ennemis, tout en clamant bien haut que l'égalité restait la loi et qu'il ne saurait être question de créer un privilège pour personne, se sont hâtés de l'assurer qu'elle recevrait les satisfactions demandées. Elle a, par la suite, exprimé la volonté d'obtenir seule ce siège; et, après quelques hésitations, les puissances directrices ont admis la légitimité de cette mise en demeure et agi en conséquence.

C'est ce qui a provoqué ce que les journaux appellent couramment « la crise de la Société des nations ». Le Brésil s'en est allé de fort mauvaise humeur, l'Espagne menace d'en faire autant. Pour prévenir les sécessions ou au moins enrayer le mal, la commission chargée de présenter un projet de réorganisation du conseil s'est efforcée vertueusement de découvrir un compromis; elle a imaginé des formules d'un art consommé. Mais, entre temps, le prestige de l'institution a souffert; il est même dangereusement atteint. C'est l'opinion de tout le monde; ce qui fait que nous avons peine à prendre au sérieux l'orateur officiel qui, visiblement enchanté de son éloquence, s'écriait l'autre jour: « Demain, la Société des nations aura franchi un pas décisif vers l'universalité; elle sera alors la ligue de l'humanité, garante de la paix du monde... »

Certes, nous ne lui en demandons pas autant; nous ne lui demandons que de rester ce qu'elle est, quitte à se remettre à progresser dans des temps meilleurs. Il paraît que c'est fort difficile; car si le compromis élaboré sous l'influence de lord Robert Cecil impliquait déjà des distinctions ingénieuses entre membres

permanents, non-permanents et semi-permanents et nous étonnait par ses complications, celui auquel s'attache le nom de M. Fromageot est encore plus étrange. Que de précautions! Quelle phraseologie ambiguë, par exemple, que celle qui s'étale aux paragraphes b et c de l'article 4: « Parmi les neuf membres ainsi réélus en 1926, trois au maximum pourront être immédiatement déclarés rééligibles... La qualification de rééligible, qui aurait été reconnue par avance en 1926 à 1, 2 ou 3 membres élus à cet égard, ne porte pas atteinte aux droits de l'assemblée d'user en 1927 et 1928, au profit d'autres membres non-permanents sortant du conseil à cette date, de la faculté prévue à l'article 2... »

Franchement, ces subtilités sont peu dignes de l'institution qui, dans la pensée du président Wilson, devait éclairer le monde comme un phare éclatant et le transformer au contact de sa vertu. Pourtant il paraît bien qu'elles étaient indispensables pour la sauvegarde du désastre; sans cela des hommes fort intelligents ne se seraient pas évertués à les découvrir.

Ce sont les prétentions du Reich, trop facilement acceptées par les négociateurs de Locarno éblouis par l'esprit nouveau qui ont créé ce gâchis.

Tout n'est pourtant pas mauvais dans la situation actuelle. Je suis de ceux qui, avant même que le traité de Versailles fût sorti de ses langes, estimaient que, puisqu'on n'avait pas mis l'Allemagne hors d'état de nuire pour une génération au moins, il fallait se garder de la rendre irréconciliable en lui imposant une paix trop dure. Je ne puis que me réjouir du rapprochement que l'on tente aujourd'hui. Mais, entre l'extrême sévérité du début et les concessions sans limite qui ont suivi, n'aurait-on pas pu trouver une moyenne raisonnable? N'aurait-il pas été possible, en y mettant un peu plus d'habileté ou un peu moins de maladresse, d'éviter que l'entrée du Reich correspondît à une crise inquiétante dans la Société des nations?

On espère que l'Allemagne, une fois membre, prendra son parti du nouvel état de choses, qu'elle oubliera ses velléités de revanche et fera l'oreille aux conseils pernicieux qui lui viennent de Moscou. Et il y a des chances pour qu'il en soit ainsi... Mais il est certain aussi que, s'estimant innocente de la guerre et maltraitée par un traité inique, elle mettra tout en œuvre pour adoucir les clauses de ce traité et trouvera d'emblée de précieux appuis. Déjà la « Tägliche Rundschau », qui exprime souvent la pensée du ministre des affaires étrangères, déclare que l'accession du Reich imposera des obligations morales, non seulement à lui-même, mais aux autres Etats et que la France, en possession de toutes les garanties qu'elle avait réclamées, « ne pourra plus faire croire à aucune puissance au monde que le maintien de l'occupation rhénane est nécessaire à sa sécurité ». Ce que la presse parisienne relève avec quelque amertume.

Mieux vaut, sans doute, puisque des discussions sont inévitables, qu'elles aient lieu dans la Société des nations plutôt que de faire l'objet de notes de chancelleries soutenues par des armements clandestins. Mais cela même crée une situation nouvelle à l'institution de Genève: elle a été jusqu'ici l'instrument d'un seul camp; elle va voir dans son enclos se heurter des intérêts opposés. Les puissances victorieuses seraient bien inspirées, si elles veulent conserver quelque chose des résultats de la grande guerre, de réaliser enfin cette union qui, si tôt entrevue et proclamée, s'évanouit comme une chimère. Ce serait prudent.

## POLITIQUE

### Société des nations

GENÈVE, 4. — La séance du conseil de la S. d. N., samedi matin, fixée à 10 h. 45, n'a été ouverte qu'un peu après midi. Le conseil a eu auparavant une séance privée, dont la durée a soulevé les commentaires. Dans cette séance, le conseil a mis au point sa résolution en ce qui concerne la composition du conseil.

Le fauteuil de l'Espagne est toujours inoccupé. Celui de l'Uruguay est occupé par M. Blanco, président du conseil de l'Uruguay.

Sur rapport de M. Briand, le conseil approuve le rapport de l'office autonome pour l'établissement des réfugiés grecs.

Sur rapport de M. Scialoja, le conseil prend acte du rapport suivant lequel la restauration financière de la Hongrie est maintenant un fait accompli. Le représentant de la Hongrie adresse les remerciements les plus chaleureux de son gouvernement et du peuple hongrois à la Société des nations.

Sur rapport de M. Benès, le conseil décide de renvoyer à l'assemblée, à titre d'information, l'avant-projet de convention élaboré par le comité d'études du conseil, sur le contrôle de la fabrication privée des armes, munitions et du matériel de guerre, en attirant l'attention de l'assemblée sur la liaison qui existe entre cette question et le problème d'ensemble actuellement à l'étude de la commission préparatoire de la conférence du désarmement.

Sur rapport de M. Benès, les propositions des gouvernements français, finlandais et polonais, tendant à préciser les dispositions du pacte afin d'assurer une intervention plus rapide en cas d'agression de la part d'un Etat, sont renvoyées au comité du conseil.

Le conseil revient ensuite sur le rapport de la commission des mandats, qui avait amené, comme on le sait, des observations assez sévères de la part des représentants des puissances mandataires.

Le conseil vote la résolution présentée par M. Unden, au sujet des deux questions qui avaient fait plus particulièrement l'objet d'observations, c'est-à-dire l'audition des pétitionnaires et le questionnaire que devraient remplir les puissances mandataires.

Le secrétaire général est chargé de consulter les puissances mandataires sur l'opportunité de ces innovations.

M. Scialoja, qui n'avait pas pris la parole la veille, tout en se joignant à ce qui a été dit par les représentants de France, de Grande-Bretagne, de Belgique, tient à faire quelques réserves sur l'interprétation de l'article 22 du pacte.

La composition du conseil

Le conseil aborde enfin la principale question à son ordre du jour. Rapport de la commission chargée d'étudier la composition du conseil. Le vicomte Ichii rapporte.

Le conseil vote sans observation la résolution suivante présentée par le rapporteur: « Le conseil approuve le rapport de la commission sur la composition du conseil. Il décide en conséquence et en vertu des pouvoirs qu'il tient de l'article 4 du pacte: a) la désignation de l'Allemagne comme membre permanent du conseil dès son entrée dans la S. d. N. b) l'augmentation du nombre des sièges non permanents, qui sont portés à neuf. Le conseil recommande à l'assemblée l'approbation de ces décisions. Il recommande aussi à

## ESPAGNE

Le peuple espagnol sera appelé à se prononcer sur l'œuvre de Primo de Rivera

MADRID, 4 (Havas). — Le comité central de l'union patriotique a adressé au gouvernement une demande tendant à obtenir l'autorisation d'effectuer dans toute l'Espagne les 11, 12 et 13 septembre, un plébiscite comportant l'adhésion à l'œuvre du gouvernement, notamment celle du général Primo de Rivera et l'approbation de cette œuvre.

Il a sollicité la réunion d'une assemblée nationale coopérant au gouvernement du pays.

Le ministre de l'intérieur a donné son autorisation pour le plébiscite et il a recommandé aux autorités de rester impartiales afin que soit garantie la véritable expression des sentiments du pays.

Discretion ministérielle

MADRID, 5 (Fabra). — Le conseil des ministres s'est occupé du plébiscite et du projet de réunion de l'assemblée nationale. Il a examiné longuement les questions internationales, en présence du ministre des affaires étrangères, arrivé spécialement de Saint-Sébastien.

Le communiqué du conseil se borne à dire que le ministre des affaires étrangères a exposé à ses collègues les dernières phases des problèmes de la S. d. N. et de Tanger.

A l'issue du conseil, le ministre des affaires étrangères a déclaré aux journalistes qu'il avait mis au courant ses collègues des conversations diplomatiques de Saint-Sébastien et des nouvelles reçues de Genève.

Il a fait connaître au conseil les manifestations de sympathie des puissances représentées à Genève à l'égard de l'Espagne, manifestations auxquelles le gouvernement s'est déclaré très touché. Il a ajouté qu'il avait communiqué le désir émanant des représentants à la commission pour la réorganisation du conseil que l'Espagne n'abandonne pas sa collaboration à la S. d. N.

Comme les journalistes voulaient connaître la décision du conseil des ministres à ce sujet, le ministre des affaires étrangères s'est excusé de ne pouvoir répondre, disant que la S. d. N. doit avoir connaissance la première de l'attitude de l'Espagne.

## GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement se heurte au refus des propriétaires de mines

LONDRES, 5 (Havas). — Comme il en avait annoncé l'intention, le gouvernement a invité l'association minière (propriétaires) à conférer avec le gouvernement et les représentants des mineurs.

L'association minière a répondu qu'il lui était impossible d'assister à la conférence, n'étant, dit-elle, investie d'aucun pouvoir pour négocier sur une base nationale, les associations régionales ne l'autorisant pas à conclure d'accords en leur nom.

Le gouvernement a ensuite demandé à l'association minière d'envoyer des représentants à une réunion de la commission ministérielle du charbon, qui aura lieu lundi après-midi. L'association a accepté.

## RUSSIE

Un conflit avec la Chine

MOSCOW, 4. — La presse soviétique reproduit une dépêche de Kharbine annonçant que les autorités chinoises se sont emparées des vaisseaux fluviaux qui dépendaient du chemin de fer de l'Est chinois. Les pavillons de l'Est chinois bulchéviste sur les vapeurs et sur les bureaux de navigation ont été arrachés et remplacés par les pavillons du ministère de la guerre et de la marine chinois.

Simultanément, l'ordre a été donné par le représentant de Tchong-Tso-Lin de saisir les écoles de l'Est chinois.

Commentant ce conflit, la « Pravda » déclare que Tchong-Tso-Lin a l'intention, par toute une série de mesures violentes, d'affaiblir la puissance économique de l'Est chinois qui, pendant ces derniers mois, a surpassé considérablement le chemin de fer de la Mandchourie du sud, appartenant aux Japonais, par la quantité de marchandises transportées.

M. Tchitcherine a envoyé au chargé d'affaires chinois à Moscou, pour la remettre au gouvernement chinois et au maréchal Tchong-Tso-Lin, une note de protestation.

## ÉTRANGER

Les mauvais temps en France. — Les mauvais temps qui sévissent dans la région de Béziers et de St-Pons (Hérault) a causé d'importants dégâts au vignoble. Vendredi matin, une trombe d'eau s'est abattue sur la région. Des déraillements se sont produits ensuite d'affaissement de terrain. Près de Capestang, un pont construit par le génie, près de Lamalou, a été emporté. A Bédarieu, une maison s'est écroulée. On signale deux morts et plusieurs blessés.

De nombreuses communications et des routes ont été coupées, aux environs de Béziers notamment. A Serignan la plaine de Béziers risque d'être inondée si les mauvais temps persistent. Beaucoup de propriétaires ont été ruinés. Alors que l'orage faisait rage, à Bédarieu, une maison s'est écroulée, ensevelissant quelques habitants. Trois personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été blessées. Les voies ferrées sont inondées. Les trains avancent lentement.

Le nonce et le diplomate. — Il y a quelques jours, à Bruxelles, un ambassadeur offrait un thé à quelques diplomates. Le nonce apostolique de Sa Sainteté y assistait.

A certain moment, le chargé d'affaires d'une république sud-américaine fit circuler son étui à cigarettes en or émaillé. Sur l'une des faces s'étaient, sur un lit de roses, une superbe femme entièrement nue.

Comme l'étui passait — vraisemblablement par plaisir — sous les yeux du prélat, celui-ci s'en empara et l'examina soigneusement. Il le remit ensuite au diplomate sud-américain du côté de l'image irrévérencieuse, en ajoutant avec son plus onctueux sourire: — Très joli... Serait-ce le portrait de votre femme, Monsieur?

Le diplomate remit précipitamment l'étui dans sa poche.

L'apprenti magistrat. — Une chambre correctionnelle, ouverte pendant les vacances judiciaires, ne peut tenir ses audiences que grâce à la complaisance d'un avocat complétant le tribunal, un des juges étant malade.

Les premiers jours, l'avocat, magistrat intérimaire suivait avec attention toutes les affaires, même les plus minimes; petit à petit, son attention est tombée, et à présent il n'écoute plus rien, lit, écrit et sommeille durant les plaidoiries.

Maintenant, M. X. est devenu un magistrat parfait! a dit le président.

**CINEMA DU THÉÂTRE** Ce soir dernier jour  
**Le policier masqué**  
PRIX RÉDUITS

## Un pont s'écroule après le passage d'un train.

Les journaux publient une dépêche de Barcelone, annonçant qu'au moment où un train, se rendant en France, passait sur le pont de Monchada, les voyageurs observèrent une forte trépidation. Le dernier wagon du train avait à peine franchi le pont que celui s'écroula.

Le train Barcelone-Paris devant passer quelques instants après, la gare de Barcelone a été immédiatement prévenue.

L'écroulement du pont est attribué aux pluies, qui ont provoqué l'éboulement.

Les déraillements inquiétants. — Le train de luxe Paris-Prague a déraillé à la gare de Krailsheim près de Nuremberg. Un voyageur et le chauffeur sont blessés. Les dégâts matériels sont importants. La cause de l'accident n'est pas établie.

Au passage à niveau du chemin de fer de Vogelberg, près de Hartmannshain (Hesse), on a constaté que plusieurs traverses avaient été déboulonnées, ce qui aurait inévitablement provoqué un déraillement. Un jeune domestique de 15 ans a été arrêté. Il a avoué avoir commis son acte dans un moment de folie.

Des faux billets de 25 livres. — Il y a quelques jours la police judiciaire de Paris recevait une plainte de la succursale d'une grande banque étrangère de la rue Scribe, contre un faussaire qui avait fait négocier dans cet établissement les 21 et 23 août dernier, 28 faux billets de 25 livres, chacun imitant parfaitement les véritables billets de la Banque d'Angleterre.

L'enquête établit que les premiers détenteurs des fausses coupures étaient deux Russes, Serge Kolosowski et Jacques Zagovoff. Ils ont été arrêtés. Pour écouler les faux billets, ils avaient eu soin de les faire négocier par d'honorables commerçants qui ont été interrogés et remis en liberté. La négociation des fausses coupures avait rapporté aux deux Russes, la somme de 284,000 francs, sur lesquels 54,000 ont été récupérés.

Une collision de tramways. — A Monroe (Michigan E. U.), une collision de tramways faisant le service interurbain a causé, jeudi après-midi, la mort de huit personnes; en outre, 26 voyageurs ont été blessés, dont quelques-uns grièvement; on craint de nouveaux décès.

Abd-el-Krim vogue vers la Réunion. — Abd-el-Krim, ses enfants, ses femmes et ses parents sont, à l'heure actuelle, sur la route de l'exil définitif. Après avoir passé deux jours et deux nuits sur l'île du Frioul, toute la smala du rogui a quitté l'île, jeudi, à bord de l'Amiral-Pierre, courrier de la Réunion, Maurice et Madagascar.

L'accident de Krailsheim. — Les journaux de Berlin annoncent que l'accident de chemin de fer qui s'est produit près de Krailsheim, est dû au fait que le train de luxe est entré en gare à une vitesse de 60 kilomètres à l'heure; l'enquête établira les raisons pour lesquelles l'allure du train n'a pas été réduite.

Un orage en Saxe. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un violent orage s'est abattu sur la Haute-Lusace. La région située aux alentours de Loebau a particulièrement souffert de la foudre, qui a mis le feu à six bâtiments disséminés.

A Bautzen, la foudre s'est abattue sur une conduite à haute tension interrompant les services électriques alimentant la ville en lumière et en énergie.

Quinze incendies ont également été causés par l'orage dans les alentours de Bautzen. Un autobus qui se trouvait aux champs a été tué par la foudre à Weiden.

La catastrophe de Tahara. — Les équipes de secours continuent leurs recherches dans la mine éprouvée par le coup de grisou qui s'est produit dans un charbonnage. On a déjà retrouvé les cadavres de 16 mineurs tués par l'explosion. Les sauveteurs combattent les flammes et s'efforcent de gagner l'endroit où se trouvent les cadavres.

Un typhon tombe sur un train. — Au Japon, samedi, un typhon a renversé, à Hama Matsui, un train de voyageurs allant de Tokio à Nogyo. Cinquante personnes ont été tuées ou blessées.

Arithmétique. — Un juge d'instruction interroge une jeune femme et lui pose les questions d'usage:

— Vos noms, prénoms, votre âge?  
A cette dernière question, elle répond:  
— Trente-cinq ans.  
Alors, le magistrat qui, sans doute, lui accordait quelques printemps de plus, demande:  
— Quelle est la date de votre naissance?  
Prise de court, l'interpellée réplique:  
— 8 mai 1885.

## Maurice Hennequin

On annonce la mort, à Montreux, des suites d'une opération, de Maurice Hennequin, l'auteur dramatique français bien connu. Il était âgé de 63 ans.

Avec Maurice Hennequin disparaît l'un des auteurs les plus applaudis dans les théâtres de genre au cours de ces trente dernières années. Il n'avait que dix-neuf ans quand il compta son premier succès, qui décida de sa vocation, avec un acte, *Oiseau bleu*, représenté à la Renaissance.

Depuis, il n'avait pas cessé de répandre sa joyeuse humeur, son esprit inventif, son esprit, en une succession ininterrompue d'œuvres.

M. Robert de Fiers consacre au défunt un article ému dans le « Figaro »:

« Fils d'un auteur dramatique réputé, Maurice Hennequin laisse une œuvre considérable. Dès son adolescence, dans des petites pièces représentées sur des scènes du boulevard, son don de théâtre s'affirma avec netteté. Depuis lors, il ne cessa d'accumuler les succès dans le domaine du vaudeville et de la comédie légère. Il dut cette constante et brillante réussite à une étonnante connaissance du métier dramatique. Nul ne savait mieux charpenter un ouvrage, en donnant l'exposition jusqu'au dénouement, en passant à chaque événement et à chaque personnage la place qu'il devait occuper. Nul n'eut du public un sens plus sûr et plus avisé. Il savait, selon une formule célèbre, surprendre le public avec ce qu'il attendait.

Le théâtre était pour lui un maître exigeant; il l'aimait trop pour lui rien refuser. Il bannissait du dialogue tout vain ornement, toute digression, fut-elle agréable. De l'action, encore de l'action et toujours de l'action: telle était sa devise. Je ne crois pas que, dans les quinze ou vingt volumes qu'exigerait la publication de son théâtre complet, il nous serait possible de trouver une seule lenteur. Architecte sans distraction, technicien sans détailisme, ses scénarios sont des modèles.

Qui donc a oublié ces comédies gaies, écrites avec Paul Bihault, *Heureuse, Nelly Rozier, La queue du loup* et surtout *Mamour*, et ces pièces que des centaines de représentations ont rendues célèbres, *Florette et Patapon, Tais-toi, mon cœur, Vous n'avez rien à déclarer, La Présidente, le Monsieur de cinq heures*, dont M. Pierre Veber partagea le succès éclatant, et, en collaboration avec M. Romain Coolus, *Amour, amour, quand tu nous tiens* et la *Sonnette d'alarme* qui tint l'affiche plus d'une saison.

## SUISSE

ARGOVIE. — M. Ernest Rihm, 25 ans, de Lörrach, ouvrier aux usines de la Lonza, s'est noyé dans le Rhin non loin de Waldshut, sans doute à la suite d'une crampe au cœur.

BERNE. — En ramassant du bois, au-dessus de Isenfluh, samedi matin, Fritz Glaus, 16 ans, de Wilderswil, a fait une chute mortelle de 300 mètres du haut d'un rocher.

Un grave accident s'est produit à la gare de Malleray. Un ouvrier de la voie, M. Lüscher, âgé de 53 ans, occupé au déchargement du fourgon, mettait les marchandises sur un petit char placé entre les deux voies. Le char fut rattaché par la locomotive en manœuvre et coincé entre la paroi du wagon, écrasant l'employé. Le médecin appelé constata de multiples fractures du bras droit, de la cage thoracique et du bassin. Transporté d'urgence à Moutier, M. Lüscher mourut à son arrivée à l'hôpital.

LUCERNE. — Deux chevaux s'étant emballés, le laitier Aloïs Koller, 43 ans, de Meierskappel, est tombé sous les roues du char qui lui ont enfoncé la cage thoracique. La mort a été instantanée.

SCHAFFHOUSE. — Vendredi, à la gare aux marchandises de Schaffhouse, l'ouvrier aux manœuvres Alfred Stocker, 40 ans, a eu la poitrine enfoncée par les tampons de deux wagons et a été tué sur le coup.

GLARIS. — Des mesurages effectués au Landsplattenberg ont établi qu'une grande masse de rochers est actuellement en mouvement; le déplacement est d'un millimètre à un millimètre et demi par jour. Deux géologues ont confirmé la crainte qu'il s'agit du commencement d'un éboulement de montagne. Vendredi, le Conseil d'Etat saint-gallois, accompagné de deux experts, MM. Schardt et Staub, et de l'ingénieur Meybohm, a visité les lieux. Il a été décidé de faire sauter rapidement, mais prudemment, la masse en mouvement en commençant par le haut. La population n'a pas lieu de s'inquiéter.

Un ouvrier de fabrique, M. Jacob Gras, 60 ans, est tombé dans un escalier, à Niderurnen, et a succombé à une blessure de l'épine dorsale.

VAUD. — La foire de Moudon a été assez importante. On comptait environ 150 têtes de bétail bovin, dont une quarantaine de boucs, taureaux et taurellons, quelque 60 vaches et presque autant de génisses et « modzons ».

Il s'est fait pas mal de transactions. Cependant les prix n'ont guère changé. Les taureaux pour la viande valaient de 1 fr. 40 à 1 fr. 60 le kilo, les bœufs d'attelage de 700 à 1000 fr., les vaches oscillaient entre 600 et 1100 fr.

Rarement les porcs furent si nombreux. Ils atteignaient presque le millier. Les prix s'en sont fortement ressentis et ont passablement baissé depuis la dernière foire. C'est ainsi que les porcelets de huit semaines se vendaient entre 90 et 110 fr., ceux de dix semaines autour de 130 fr. et ceux de quatre mois 180 à 190 fr. la paire. Les porcs gras sont cotés momentanément entre 2 fr. 30 et 2 fr. 50 le kilo poids vif, suivant les endroits.

M. Henri Hirt, du dépôt de Renens, électrocuté le 25 août, au cours d'une réparation à la station de Gilly-Bursinel, a succombé à ses blessures à l'infirmerie de Rolle.

A la foire de Nyon, il a été amené, le 2 septembre, un taureau: 40 vaches de 900 à 1000 fr.; 4 génisses de 700 à 900 fr.; 78 porcs de 6 à 8 semaines, 100 fr. à 115 fr. la paire; 27 porcs de 2 à 4 mois, 150 à 200 fr. la paire. Marché très calme; peu de transactions.

On comptait 150 têtes de gros bétail sur le champ de foire d'Oron mercredi. Le marché était calme; peu de transactions. Les prix restent, à peu de chose près, les mêmes que ceux des foires précédentes. Les vaches se vendaient de 650 à 1150 fr., les bœufs de 600 à 1000 fr., les génisses et génissons à partir de 400 francs. Les porcs étaient au nombre de 300. Ceux de 8 à 10 semaines se vendaient de 110 à 140 fr. la paire, les moyens de 100 à 125 fr. la pièce. On avait amené aussi une vingtaine de chèvres et de moutons.

La station de Châtillons a expédié 20 wagons de gros bétail et 68 têtes, et celle d'Oron 6 wagons et 45 têtes.

## AVIS TARDIFS

**JEUNE HOMME**  
débrouillard, âgé de 15 à 16 ans, avec instruction secondaire, trouverait emploi dans bureau technique. Se présenter lundi 6 et mardi 7 septembre, entre 10 heures et midi, chez Roulet, ingénieur, Saint-Honoré 1.

Les bureaux du journal et de l'imprimerie sont ouverts de 7 h. à midi et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à midi seulement.

## Finance - Commerce

La production pétrolière mondiale. — Les statistiques qui permettent de comparer la production pétrolière mondiale en 1925, comparativement avec celle de 1924, viennent d'être publiées par le Statist, dans sa revue semestrielle des matières premières. Ces statistiques font ressortir d'une façon impressionnante la prépondérance incontestable des Etats-Unis dans la production pétrolière du monde. Et, comme ils détiennent également le premier rang, comme consommateurs, il s'ensuit que la demande et la production américaines demeurent les deux principaux facteurs dans l'établissement des cours mondiaux du pétrole.

Changements. — Cours au 6 septembre 1926 (8 h.) de la Banque Cantonale Neuchâtelaise:

Achat	Vente	Achat	Vente
Paris .. 45.25	45.50	Milan .. 19.50	19.70
Londres .. 25.12	25.17	Berlin .. 123.	123.50
New-York .. 5.16	5.20	Madrid .. 78.75	79.25
Bruxelles .. 14.30	14.50	Amsterdam .. 207.25	208.

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Genève, du 4 septembre 1926

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demandé, o = offre.

Actions		3% Différé .. 384.50/m	
Bq. Nat. Suisse ..	—	3% Fed. 1910 ..	—
Soc. de bauq. a. 776.	—	4% .. 1912-14 ..	—
Comp. d'Escomp. 616.	—	6% Electrif. ....	—
Crédit Suisse .. 892.50	—	4% ..	—
Union fin. genev. 530.	—	3% Genev. à lots 104.25	—
Wiener Bankw. 7.50	—	3% Genev. 1899 ..	—
Ind. genev. gas 390.	—	3% Fr. 1908 .. 382.	—
Gaz Marselle .. 81.	—	3% Autrich. ....	—
Pa-Suisse élect. .. 81.	—	5% V. Genè. 1919 504.	—
Mine Bor ord. 455.50	—	4% Lusanne ..	—
Gafa, part. 288.	—	5% Chem. Foo-Suisse. 425.	—
Chocol. P.-O.-K. 221.	—	3% Jongue-Eolè. 380.	—
Nestlé .. 544.	—	3 1/2% Jura-Simp. 393.	—
Caoutch. S. fin. 89.25	—	5% Bolivia Ray 277.	—
Motor-Columbus 971.	—	6% Paris-Orléans 897.	—
Italo arg. élect. 395.	—	5% Cr. f. Vaud ..	—
		6% Argentin. ob. 97.50	—
		4% Bq. hp. Suède ..	—
		Cr. f. d'É. 1909 419.	—
		4% .. Stock ..	—
		4% Fco-S. élect. 370.	—
		4% .. 1922 ..	

GENÈVE. — Le Conseil d'Etat a décidé d'augmenter la vitesse réglementaire maximum des automobiles et motocyclettes. La vitesse ne pourra excéder toutefois 30 kilomètres à l'heure dans les agglomérations et 50 en rase campagne. Le dimanche, cette vitesse sera ramenée à 25 km. en ville et à 30 en campagne.

Un cycliste, M. François Cottin, 36 ans, qui regagnait son domicile à Genève, fut, à un carrefour de route, atteint par une automobile conduite par M. Constant Félix, de Presingres, qui roulait environ à 60 km. à l'heure, et transporté 45 mètres plus loin. M. Cottin qui avait outre de nombreuses contusions, la jambe et la cuisse fracturées, fut conduit à l'hôpital. L'automobiliste a été déclaré en contravention. Son permis de conduire lui a été retiré.

Au sujet de l'affaire de la police, les journaux genevois annoncent que M. Perrier, ex-directeur de la police centrale et le juge Ducret, dans une entrevue privée qui aurait eu lieu après l'audience de conciliation de vendredi, qui s'était terminée sans résultat, se seraient arrangés à l'amiable. Un procès-verbal aurait été dressé dans lequel M. Perrier déclarerait qu'il n'a jamais voulu suspecter l'honorabilité professionnelle de M. Ducret.

VALAIS. — Au cours de travaux de réfection de l'église St-Théodule, à Sion, on a découvert des fondations, vestiges de l'ancienne église romane construite au VIII<sup>ème</sup> siècle et sur laquelle fut érigé le temple actuel.

**RÉGION DES LACS**

**MORAT**

Favorisée par une superbe journée d'arrière été, la foire de Morat avait attiré beaucoup de monde. A midi, le thermomètre marquait 44 degrés au soleil, ce qui ne manqua pas d'éprouver surtout les petits porcs exposés au soleil toute la matinée et serrés dans leurs cages.

Peu de gros bétail; tendance des prix toujours à la baisse. Bétail de boucherie resté à 1 fr. 20 et 1 fr. 40 le kilo, prix trop bas pour le paysan, mais que les bouchers de Morat laissent ignorer à leurs clients en vendant la viande toujours 3 fr. 60 et 3 fr. 80 le kilo, écrit la « Tribune de Lausanne ».

Sur le marché des porcs, la situation de la foire d'août est renversée. Les porcelets de six semaines se sont vendus, de bonne heure, à 130 fr. la paire, mais la baisse intervint rapidement, et à 11 h. 1/2, les prix allaient de 100 à 110 fr. Le prix du porc gras est en hausse sur le mois dernier, à 2 fr. 40 contre 2 fr.

**CANTON**

**SAINT-MARTIN**

Le domestique de campagne qui avait été arrêté ensuite des circonstances bizarres de l'accident ayant causé la mort de M. Ulysse Favre, a été remis en liberté, aucun fait prouvant un acte prémédité n'ayant été relevé contre lui. On se souvient que la victime avait été tuée par une fourche reçue en pleine poitrine en rentrant des moissons.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Un accident est survenu vendredi soir, à 7 heures devant le numéro 74 de la rue Léopold-

Robert. M. Ottone, du magasin de comestibles circulant à bicyclette, lorsqu'à la suite d'un faux mouvement il vint choir sur le sol. Il fut relevé par un agent de police et reçut les soins d'un médecin qui constata une fracture double à une jambe. Le blessé fut conduit à l'hôpital.

**ORAGE**

De gros orages ont éclaté hier soir dans la région. Ils ont été particulièrement violents à Chasseral, au Grand-Chaumont, aux Brenets. Un coup de foudre au haut de la ville, à 10 h. 45, a réveillé beaucoup de personnes. Plusieurs lignes téléphoniques ont été endommagées.

**NOUVELLES DIVERSES**

Les occupations dangereuses. — On annonce de Glaris que, samedi après midi, M. Rudolphe Hosli, 50 ans, père d'une nombreuse famille, qui ramassait du bois dans la forêt, a fait une chute d'une paroi de rochers et s'est tué.

Un incendie à Bremgarten. — Par suite d'un court-circuit, un incendie a éclaté, samedi après midi, dans le commerce de vins des frères Nauer, près de la gare de Bremgarten (Argovie), détruisant entièrement la maison où logeaient deux familles, la grange et le magasin. Une importante quantité d'alcool qui se trouvait dans le magasin a été brûlée, tandis que les grands stocks de vins encavés ont pu être protégés.

Typhon sur un train. — Les dégâts causés par le typhon signalé dans la région de Tokio sont étendus; 40 aéroplanes ont été endommagés dans un aérodrome militaire près de Nagata. Plusieurs d'entre eux ont été complètement détruits. Une école s'est écroulée sur les enfants qui étaient en classe. Douze d'entre eux ont été tués et vingt grièvement blessés. Partout ailleurs, on signale également des dégâts, ainsi que la perte de vies humaines.

**Pasteur et M<sup>me</sup> Boucicaut**

Dans le prochain volume du « Journal inédit de Jules Renard », qui va paraître, la « Semaine littéraire » dit qu'à la date du 24 juillet 1900 on lira ce court récit rapporté par Lucien Guitry :

« Pasteur se présente chez Mme Boucicaut, la propriétaire du Bon Marché. On hésite à le recevoir. — C'est un vieux monsieur, dit la bonne. — Est-ce le Pasteur pour la rage des chiens ? La bonne va demander. — Oui, dit Pasteur. — Il entre. Il explique qu'il va fonder un institut. Peu à peu, il s'anime, devient clair, éloquent : — Voilà pourquoi je me suis imposé le devoir d'ennuyer les personnes charitables comme vous. La moindre obole... — Mais comment donc, dit Mme Boucicaut, avec la même gêne que Pasteur... — Et des paroles insignifiantes. Elle prend un carnet, signe un chèque et l'offre, plié, à Pasteur. — Merci, Madame ! dit-il. — Trop aimable. — Il jette un coup d'œil sur le chèque et se met à sangloter. Elle sanglote avec lui : Le chèque était d'un million. »

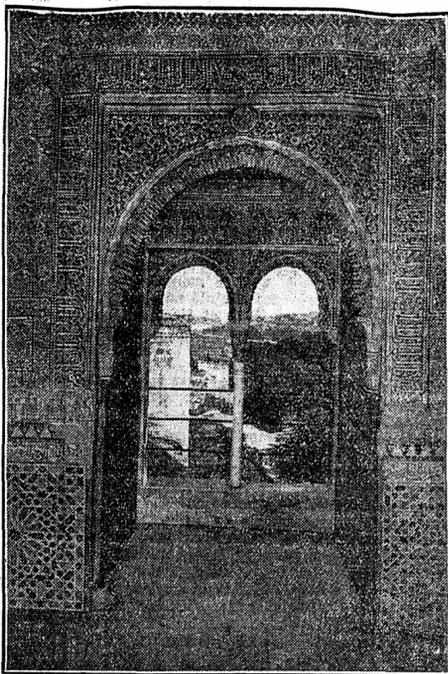
Les décorations mauresques sont indescriptibles comme presque tous les arts orientaux, les lignes sont enchevêtrées, dentelées, entrecroisées et compliquées. Il n'y a pas un centimètre carré qui ne porte sa décoration. Ce travail d'insecte a quelque chose de captivant, mais il faut des heures pour admirer l'ingéniosité des artistes arabes qui, avec une patience de fourmi, créèrent des chefs-d'œuvre dont l'ensemble représente peu de chose, car tout l'art est dans le détail. La ligne droite, les angles donnaient aux Maures le sujet d'un art compliqué et fouillé. Partout, en guise de couronnement, courent de longues bandes d'inscriptions arabes. Ces caractères se prêtent si bien aux enjolivures qu'ils se confondent avec les motifs ornementaux. Il y a là une grande partie des souras du Coran et quelques détails historiques datant du XVI<sup>ème</sup> siècle.

La promenade matinale sous ces voûtes blanches est délicieusement orientale. La chaleur est douce et humide, des parfums errent, la vue est infinie et la plaine est brillante.

Subitement, le jardin enclos dans ces bâtiments a commencé à gazouiller, quarante jets d'eau jaillent leur argent dans les rosiers et les lauriers-roses. Un canal de granit traverse le jardin verdoyant de part en part, il est symétriquement bordé de jets d'eau dont le murmure ne nous a jamais paru plus poétique et plus frais. Le jet brillant de mille gouttelettes fus entre de jeunes cyprès et des roses épanouies.

Les Arabes ne se contentaient point d'avoir de belles parois décorées, ils aimaient les jardins, c'est grâce à leurs ingénieuses méthodes d'irrigation que l'Alhambra et le Généralife sont des petits paradis; l'eau, venant de la Sierra Nevada, est canalisée et transportée aux sommets des collines royales.

Quelques salles bordant le jardin féérique sont décorées, les plafonds, à quatre pans inclinés, sont en marqueterie et cloisonnés. Ces salles sont surmontées d'un clocheton moderne pas trop mal réussi et d'où la vue est superbe. On y voit toutes les collines de Grenade. A nos pieds,



Décorations mauresques

à trois cents mètres, au fond d'une vallée verdoyante, coule le Darro, à gauche, c'est l'Alhambra et ses tours carrées, en face, la colline de l'Albaycin avec ses couvents blancs, un peu plus à droite, une grande colline absolument pelée, jaune et brûlée, fait un contraste frappant avec la vallée du Darro, qui est verdoyante. Au pied de cette haute colline, s'étendent des plantations de figuiers de Barbarie, dont les fruits dépouillés de leur enveloppe piquante sont frais et juteux. C'est là qu'habitent les gitanes, dans des cavernes. J.-E. CHABLE.

**POLITIQUE**

**Primo de Rivera proclame l'état de siège en Espagne**

LONDRES, 5. — On mande de Madrid à l'agence Reuter :

Une note officielle déclare que le gouvernement a demandé l'autorisation royale pour proclamer l'état de siège dans toute l'Espagne et a pris les mesures convenables nécessitées par la situation. Suivant le conseil du gouvernement, le roi a décidé de quitter Saint-Sébastien aussitôt pour la capitale.

Une note officielle annonce qu'une affaire très grave est survenue dans le pays à la suite de la modification introduite le 6 juin dans le règlement des récompenses militaires en temps de guerre.

Depuis le 6 juin, des actes d'indiscipline ont été enregistrés. Aujourd'hui, dimanche, le chef de la station d'artillerie a donné l'ordre, sans l'autorisation du ministre de la guerre, de rappeler à leur poste tous les chefs et officiers d'artillerie de Ségovie, a donné également ordre aux troupes de la garnison de Ségovie de se tenir dans leurs casernes.

Les élèves de l'académie militaire de Valladolid ont également fait preuve d'indiscipline. A la suite de ces événements, le gouvernement a conseillé au souverain de revenir à Madrid. Il lui a demandé l'autorisation de déclarer l'état de siège dans toute l'Espagne et de créer d'autres mesures notamment de suspendre de leurs fonctions tous les chefs et officiers d'artillerie et de leur interdire de porter l'uniforme, la gravité des sanctions devant correspondre à l'importance des faits.

La note officielle termine en affirmant que le gouvernement compte sur l'arme de l'opinion publique.

**Des précisions de la légation à Berne**

BERNE, 5. — La légation espagnole à Berne a reçu du gouvernement de Madrid des nouvelles datant de dimanche à 18 heures et disant qu'il ne s'est pas produit en Espagne de mouvement à proprement parler, mais seulement des actes isolés d'indiscipline.

Le gouvernement est maître de la situation. Le roi est rentré immédiatement à Madrid. L'opinion publique tout entière est avec le gouvernement et attend de lui des mesures énergiques. La tranquillité est absolue.

**La confiance du roi**

MADRID, 5 (Havas). — Une note officielle annonce que le roi a confirmé sa confiance au général Primo de Rivera pour étouffer le mouvement d'indiscipline qui s'est produit parmi les artilleurs. Une discipline absolue continue de régner dans le reste de l'armée, notamment dans le cadre de réserve de l'artillerie.

Dimanche après-midi, les officiers d'artillerie ont abandonné les casernes. On considère que le conflit est ainsi résolu dans les garnisons d'Andalousie et de Catalogne, et qu'il est en voie de solution dans les autres garnisons. Le gouvernement annonce qu'il exigera que les promoteurs et les auteurs du mouvement en supportent la responsabilité.

Etant donné cet état de choses, le gouvernement a demandé au souverain de vouloir bien se rendre à Madrid, ce que le roi fit. Il lui a demandé en outre l'autorisation de déclarer l'état de siège dans toute la péninsule et les îles adjacentes et de prendre enfin toute une série de dispositions qui ont été publiées dans la « Gazette officielle » et au journal officiel du ministère de la guerre.

**Les sanctions**

L'une d'elles déclare suspendus de leurs emplois et de leur solde tous les officiers supérieurs et les officiers des cadres actifs de l'arme de l'artillerie avec la défense de porter l'uniforme.

Elle relève les militaires de toutes les classes de l'armée de l'obligation d'obéir aux chefs et aux officiers du cadre actif de l'artillerie, quel que soit leur emploi ou leur commandement.

Ceux-ci ne pourront non plus se présenter à la caserne et au centre auquel ils étaient attachés.

**Avant le plébiscite : Un manifeste de Primo de Rivera**

MADRID, 5 (Havas). — Dans un manifeste qu'il adresse au pays, le général Primo de Rivera rappelle qu'il va arriver au troisième anniversaire de son appel à l'esprit public qui réussit à éveiller la conscience nationale endormie. Il estime que le moment est arrivé de rendre compte de sa gestion en redemandant la double confiance du peuple et du roi. Le général estime que le régime parlemen-

taire a échoué et que personne ne songerait en Espagne à le rétablir. Cependant, il ne paraît pas sage de manquer d'une suprême Assemblée nationale, dont le mécanisme rendrait impossibles les intrigues, les manœuvres, les pertes de temps et tous les inconvénients caractéristiques de l'ancien régime. Un important travail de politique et économique serait confié à cette assemblée.

Le général a déclaré que la reconstruction de l'Espagne, même avec les réductions prévues pour le Maroc de 60 à 80 millions pour 1927 et de 120 à 140 millions pour 1928, exigent un budget de recettes de 3300 millions.

**Deux traités d'amitié**

**Un traité italo-roumain**

ROME, 4. — Les journaux annoncent que le texte du traité d'amitié italo-roumain est maintenant entièrement rédigé. Les formalités de signature se dérouleront à Rome à l'occasion de la visite du général Averesco, premier ministre de Roumanie.

Immédiatement après la signature, les souverains roumains visiteront Rome. Au printemps prochain aura lieu la visite des souverains italiens en Roumanie.

**Un traité ungaro-américain**

BUDAPEST, 5 (B. C. H.). — Le ministre des affaires étrangères M. Walko et l'envoyé américain Brentano ont échangé samedi les instruments de ratification du traité d'amitié, de commerce et consulaire conclu entre la Hongrie et l'Amérique.

Le traité pourra être dénoncé sur préavis d'un an après dix années de validité.

**Les syndicats suisses ont déjà versé 157.000 fr. aux grévistes anglais**

BERNE, 5. — La collecte de l'Union syndicale suisse en faveur de la grève générale et des mineurs anglais lock-outés avait produit au 1er septembre 157.000 fr.

Sur ce chiffre, 14.000 fr. avaient été versés par les soins de la fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment, 40.000 fr. par la fédération des cheminots, 36.000 fr. par celle des ouvriers métallurgistes et 24.000 fr. par la fédération du personnel des services publics.

**Les Genevois repoussent les centimes additionnels**

GENÈVE, 5. — Appelé dimanche à se prononcer sur les centimes additionnels cantonaux réclamés par le gouvernement pour boucler le déficit de 1925, le peuple de Genève les a repoussés par 9925 voix contre 4551. Le 38 pour cent des électeurs seulement a participé au scrutin. On compte sept communes acceptantes.

Les radicaux, les démocrates et l'Union de défense économique acceptaient les centimes additionnels, cependant que les socialistes, les indépendants et les jeunes radicaux les repoussaient.

**DERNIÈRES DÉPÊCHES**

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**Dissolution du corps d'artillerie en Espagne**

BARCELONE, 6 (Havas). — Suivant les déclarations du général Primo de Rivera, connues ce matin, le corps d'artillerie a été dissous.

Certaines garnisons d'artillerie, notamment l'école de Ségovie, ont pris une attitude rebelle. A Barcelone, deux casernes d'artillerie ont refusé d'obéir au capitaine général et de remettre leurs armes. Les chefs et les officiers ont également refusé de quitter leurs cantonnements. Ils ont été cernés par la cavalerie et l'infanterie.

Sans avoir eu recours ni aux armes, ni aux sommations extrêmes, les chefs et les officiers d'artillerie ont renoncé, après quelques négociations, à toute opposition et sont rentrés dans la discipline. L'ordre règne dans toute la région.

**Un raid interrompu par un typhon**

VARSOVIE, 6 (Agence polonaise). — Un aviateur polonais M. Orlinski, qui effectuait la dernière étape d'un grand raid aérien Varsovie-Tokio, est retourné à Heizo (?), interrompant son vol à cause d'un typhon.

2<sup>me</sup> page : Feuilletéon : L'aube du cœur.

3<sup>me</sup> page : Politique. La Société helvétique des sciences naturelles à Fribourg. (Suite.)

4<sup>me</sup> page : NOUVELLES SPORTIVES.

5<sup>me</sup> page : L'Allemagne et la Société des nations.

Collision mortelle. — Sur la route de Rheinfelden à Bâle, un motocycliste, M. Paul Erzberger, 30 ans, de Birsfelden, voulant éviter une automobile, est allé se jeter contre une autre voiture qui s'appuyait à dépasser la première. M. Erzberger a été projeté sur la chaussée et tué sur le coup.

**Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel**

Cours du 6 septembre, à 8 h. 30, du

Cours	Paris	Demande	Offre
sans engagement	15.20	15.20	15.45
vu les fluctuations	25.11	25.11	25.16
se renseigner	19.35	19.35	19.55
téléphone 70	14.30	14.30	14.55
	5.15	5.15	5.19
Achat et Vente	123. —	123. —	123.40
de billets de	73. —	73. —	73.30
banque étrangers	207.20	207.20	207.80
	78.60	78.60	79.30
Toutes opérations	138.20	138.20	138.80
de banque aux	137.20	137.20	137.80
	143.20	143.20	143.80
	15.25	15.25	15.45

meilleures conditions

Monsieur Ferdinand Hasen-Burri, à Marin; Madame et Monsieur Fritz Hasen et leurs enfants;

Madame veuve Burri et ses enfants, ainsi que les familles alliées, ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame B. HASEN née BURRI**

leur très chère épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui après une pénible maladie, supportée avec patience, le dimanche 5 septembre, à 16 heures, dans sa 30<sup>ème</sup> année.

Thielle, le 5 septembre 1926.

Ne pleurez pas, mes bien-aimés, Mes souffrances sont passées, Je pars pour un monde meilleur, En priant pour votre bonheur.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le mardi 7 courant, à 13 heures.

Domestic mortuaire : Thielle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Enfant chéri, tu vas rejoindre ta maman bien-aimée. Jésus a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Monsieur Henri Jaques-Vaucher, à la Coudre, ainsi que les familles Vaucher, Jaques et alliées, ont l'immense douleur d'annoncer le départ pour le Ciel de leur cher petit

**Marcel-Henri**

enlevé subitement à leur affection, à Travers, dans son douzième mois.

Travers, le 4 septembre 1926.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Travers, le mardi 7 septembre 1926, à 13 heures.

Monsieur Aimé Bach-Pierrehumbert et ses enfants, Aimé et Madeleine, à Gorgier; Madame et Monsieur Albert Burgat-Pierrehumbert, à Montalchez; les familles Pierrehumbert, Fardel, Porret et Bonin; Madame et Monsieur Olivier et famille, à Yverdon; Monsieur Alfred Bach et famille, en France; Madame et Monsieur Dutruit-Bach et famille, à Genève; Mademoiselle Adèle Bach, à Perreux; Madame et Monsieur Michel-Bach et famille, à Lausanne; Monsieur et Madame Bach-Frey et famille, à Bex; Madame et Monsieur Meyard-Bach, à Lausanne, ainsi que toutes les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse, mère, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente,

**Madame Elise BACH**

**née PIERREHUMBERT**

que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui, après une courte et pénible maladie, dans sa 44<sup>ème</sup> année.

Gorgier, le 4 septembre 1926.

O vous que j'ai tant aimés sur la terre, Souvenez-vous que le monde est un exil, La vie un passage, le ciel notre patrie. C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui, C'est là que je vous attends.

Proverbes XIV, 26. L'ensevelissement aura lieu mardi 7 septembre, à 13 h. 30.

Monsieur et Madame Arnold Zbinden-Virchaux, à Hantérieu; Monsieur et Madame Wilhelm Zbinden-Gribi et leur fille, à Saint-Blaise; Monsieur et Madame Eugène Jacot-Zbinden et leurs enfants, à Hantérieu; Monsieur Alfred Virchaux, à Auvrier; Mademoiselle Uranie Virchaux, à Saint-Blaise, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Sophie d'EPAGNIER**

**née VIRCHAUX**

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, après une pénible maladie, supportée avec patience, le vendredi 3 septembre, à 19 heures et demie, dans sa 73<sup>ème</sup> année.

Saint-Blaise, le 3 septembre 1926.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Matth. V, 9.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu le lundi 6 courant, à 13 heures et demie.

Domestic mortuaire : Saint-Blaise, Chemin de Vignier No 17.

**Bulletin météorologique — Septembre 1926**

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL						
Date	Temp. deg. cent.			Baromètre moyenné	Eau tomb.	V <sup>t</sup> dominant
	Moy.	Min.	Max.			
	enne	mum	imum	mm	Dir.	Force
4	21.4	13.5	27.5	722.5	var.	faible
5	20.1	16.4	24.2	725.1	6.7	clair nuag.

4. Le ciel se couvre par moments le soir, temps orageux au S.-O. entre 22 et 23 heures.

5. Pluie intermittente de 7 h. et demie à 17 h. et demie; temps orageux dans toutes les directions pendant la soirée.

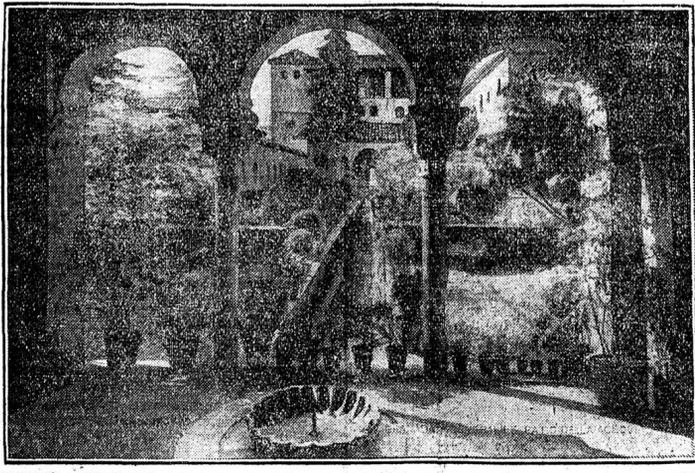
6. 7 h. 1/2: Temp.: 16.0 Vent: N.-E. Ciel: couv.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.5 mm.						
Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.						
Septembre	1	2	3	4	5	6
mm						
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac: 5 septembre, 429.71. 6 septembre, 429.70. Température de l'eau: 22°.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, S. A.



Général Primo de la Acosta